



# MONTAL INFO

SEPT  
OCT  
NOV  
2023

**26**

LE JOURNAL D'INFORMATIONS  
DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

**7** PROJET DE VALORISATION  
DE LA VALLÉE VERTE

**11** FÊTE DE LA SCIENCE

**13** ÉVÈNEMENTS :  
FORUM DES ASSOCIATIONS  
FÊTE DU PATRIMOINE



**Dossier** (page 14)

**Les missions de la Police municipale**

# SOMMAIRE

3	ÉDITORIAL
4	BILAN MI-MANDAT
6	CADRE DE VIE
7	VIE QUOTIDIENNE
8	VIE DE LA COLLECTIVITÉ
9	ÉCONOMIE
10	ENFANCE / JEUNESSE
11	CULTURE / LOISIRS
12	RETOUR IMAGES
13	ÉVÉNEMENTS
14	DOSSIER
16	SOLIDARITÉ
18	ACTUALITÉS ASSOCIATIVES
24	EXPRESSION
25	INFOS DIVERSES

4 Bilan mi-mandat



Médaille de la Ville  
pour Louissette

9

16

La Semaine Bleue,  
semaine nationale des retraités  
et des personnes âgées  
du 2 au 8 octobre 2023



Nous vous invitons à consulter l'actualité et  
l'agenda sur le site internet, régulièrement  
mis à jour.

[montauban-de-bretagne.fr](http://montauban-de-bretagne.fr)

## MONTAL'INFO

Journal d'informations municipales de la commune de Montauban-de-Bretagne  
(Ille-et-Vilaine) - 4 parutions annuelles

Dépôt légal : ISSN. 2778-505X

Directeur de la publication :

Serge Jalu - Maire

Responsable de l'information et de la rédaction :

Patrice Bunouf - Adjoint à la communication

Chargé de communication :

Service communication - Montauban-de-Bretagne

Membres de la Commission municipale de communication :

Patrice Bunouf, Jenny Quintin, Frédéric Delourme,  
Thierry Le Sommer, Nathalie Quiniou, Jacqueline Martin,  
Emmanuel Pattier, Alice Angosto, Guillaume Samson

Conception graphique : IRIS communication - Montfort-sur-Meu

Crédits photos/illustrations - Droits réservés :

Mairie de Montauban-de-Bretagne - IRIS communication

Impression : Roudenn Grafik - Saint-Méen-le-Grand

Distribution : ASERVIA - Pleumeleuc

Tirage à 3 200 exemplaires

Distribution dans les boîtes aux lettres des Montalbanais

Ce numéro est également disponible sur le site de la ville  
et diffusé aux abonnés de la newsletter.

**MONTAUBAN**  
DE BRETAGNE



**Dans quelques jours, les écoliers Montalbanais vont retrouver le chemin de l'école.**

Soucieuse d'offrir aux enfants les meilleures conditions d'accueil, d'apprentissage et d'épanouissement, la **Municipalité entreprend des travaux de rénovation et d'amélioration du groupe scolaire Joseph Faramin pour en améliorer le confort.**

Les travaux d'isolation des murs, le remplacement des portes et fenêtres, la rénovation des sols, la mise aux normes de l'électricité ainsi que l'installation de centrales de traitement de l'air vont bientôt débiter tout d'abord à l'école maternelle.

L'installation d'un modulaire neuf permettra l'accueil des classes en travaux. Ce nouvel équipement renforcera la structure d'accueil du pôle périscolaire (voir page 10).

**Ces travaux constituent des projets d'importance, structurants pour notre commune et permettant la transition écologique et énergétique devenue un des enjeux primordiaux de l'action municipale.**

Nous poursuivons nos engagements au quotidien dans la mise en œuvre de nos services, comme dans la réalisation de nos projets, nous agissons pour préserver la biodiversité, réduire nos consommations d'énergie et limiter ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

**Nous étudions actuellement l'opportunité de la création d'un réseau de chaleur** pouvant desservir des équipements publics (écoles, médiathèque, mairie).

**Une réflexion est actuellement en cours sur un aménagement de la vallée verte** et sur la libre circulation de son cours d'eau en partant de la nationale 12 jusqu'au Garun. Elle devra prendre en compte la nécessité d'améliorer la continuité écologique tout en lui conservant son caractère d'espace naturel pouvant permettre l'accueil d'évènements (voir page 7).

**Les travaux du nouveau rond-point rue de Rennes sont quasi terminés** et devraient permettre une circulation plus aisée et plus sécurisée pour le lotissement du clos de la fontaine et de la zone communautaire de la Gautrais. Ils intègrent l'emplacement d'une future piste cyclable devant relier la Hucherais au centre-ville.

**L'agrandissement du parking du Fournil** va permettre de mieux accueillir les clients des commerces du centre-ville.

La rentrée, c'est également la reprise des activités pour tous. Montauban a la chance de compter sur son territoire de très nombreuses associations à vocations multiples. Cette richesse associative, vous aurez l'occasion de la découvrir lors du **forum des associations, qui se tiendra le 2 septembre** prochain à la salle Délisse.

**Je terminerai en m'adressant aux nouveaux Montalbanais:** une cérémonie d'accueil aura lieu samedi 2 septembre, à votre attention. L'équipe municipale sera présente pour vous rencontrer lors d'un moment convivial à la mairie (salle Germinal, n'hésitez pas à vous inscrire). ■

**Le maire, Serge JALU**



# Bilan mi-mandat 2020-2023

Le 15 mars 2020 vous avez à nouveau accordé votre confiance à la majorité qui gère Montauban depuis 2008. Je vous remercie pour cette confiance renouvelée.

Dans une période marquée par les crises successives, Covid 19, crise climatique, augmentation du prix de l'énergie et le retour de l'inflation, la commune de Montauban a dû s'adapter pour toujours rester plus attractive, plus solidaire.

L'ensemble des réalisations, résumées et décrites ci-après ont pu voir le jour grâce à la participation active du personnel de la ville mais aussi avec l'engagement des collègues adjoints et conseillers municipaux que je tiens à remercier ici publiquement.

Notre programme est réalisé à plus de 60%, le restant est largement engagé avec des études en cours. Afin de nous adapter à la loi climat et résilience zéro artificialisation nette (ZAN) postérieure à notre projet de campagne, nous avons même dépassé nos ambitions affichées dans notre programme, en particulier sur la transition écologique, l'urbanisme et l'aménagement urbain.

*Le maire, Serge Jalu*

## Les grandes réalisations

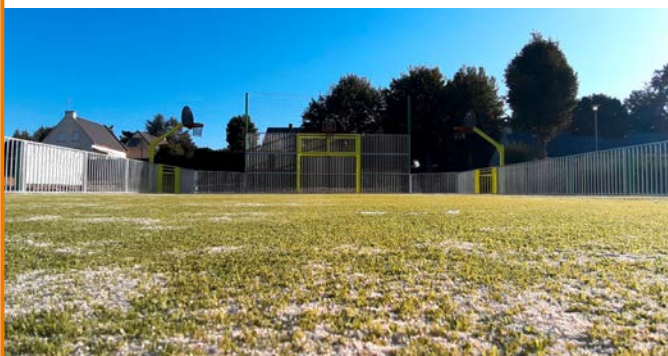
### Équipements sportifs

○ Extension de la salle Hamon (+400 m<sup>2</sup>) - [2020/2022](#)

○ Terrain synthétique avec mise en accessibilité de l'ensemble du complexe A Robert. - [2021/2022](#)



○ Réalisation du city parc près du centre de loisirs - [2022](#)



### Habitat & Services

○ Création d'un pôle santé (ancien espace du garage Grayo, rue de Brest) - Dépollution du site achevée, commencement des travaux début 2024 - [2020/2024](#)



○ ZAC multisite du Triskell (plus d'information à la page 6) - [2020/2026](#)

○ Finalisation de la ZAC du centre-ville. Les deux bâtiments sont achevés et les quatre maisons individuelles sont en cours de réalisation - [2021/2023](#)

○ Chantier école « Venelle des Grands Jardins ». Réhabilitation d'un local situé dans le centre-ville pour créer des espaces de bureau - [2021/2024](#)

○ Projet de lotissement communal  
Études préalables - [2021/2024](#)



## Transition écologique et énergétique

- **Réhabilitation énergétique de 22 logements sociaux communaux** - 2022/2023
- **Rénovation thermique du groupe scolaire J. Faramin** : début des travaux, en septembre 2023. L'objectif est de permettre d'améliorer les performances énergétiques grâce à une isolation thermique extérieure. Installation de deux modulaires pour le périscolaire - 2022/2024
- **Sobriété énergétique**, la ville s'engage pour une meilleure utilisation de l'énergie - 2022
- « **World cleanUp Day** » : une matinée annuelle en septembre est organisée pour s'engager dans une planète sans déchets - *initiée en 2021 (tous les ans)*

## La culture au service du bien vivre ensemble

- **Mise en réseau des médiathèques** au sein de la Communauté de communes - 2020/2024
- **Réalisation d'une exposition annuelle « Reg'Art ta ville »** *Initiée en 2018 et reprise en 2021*
- « **Les foulées roses** » : création d'une course et marche solidaires en lien avec la Ligue contre le cancer - *initiées en 2021 (tous les ans en octobre)*
- **Création de l'éco-festival « Du bruit dans la vallée »** Il sera renouvelé le 1<sup>er</sup> dimanche de juillet des années paires. Un temps de débat autour de l'écologie, pour 2024 le thème retenu est « l'eau » - *initié en 2022 (tous les 2 ans)*



## Amélioration du cadre de vie

- **Aménagement du cimetière (2<sup>e</sup> tranche)** - 2021
- **Reconstruction des sanitaires publics** rue St Éloi - 2021
- **Mare** (en face de la médiathèque) : **valorisation d'un espace ludique** - 2020/2022
- **Aménagement piétons-vélos** : « Clos de la Fontaine » « avenue de la Gare » - 2022
- **Aménagement rue de la Forge à St M'Hervon** : sens unique, voie partagée (piétons-vélo) - 2022
- **Installation d'un bloc sanitaire à St M'Hervon** - 2022
- **Réalisation d'un rond-point « rue de Rennes »** pour sécuriser les sorties du lotissement et de la ZA La Gautrais - 2022/2023
- **Mise en place de la Gestion différenciée des espaces publics** - 2021/2022
- **Gestion des eaux pluviales**, premier chantier rue des Chênes - 2021/2025
- **Reprise des visites de quartiers** : favorisent le contact et les échanges avec les habitants *initiées en 2016, reprise en 2022*
- **Nouvelle station d'épuration** : le conseil municipal a adopté le projet technique et l'enveloppe financière de la future station d'épuration. Début des travaux premier trimestre 2024 (voir page 6) - 2024/2025
- **Extension parking du Fournil** (18 places) - 2023

## Une réflexion sur l'avenir de Montauban

- **Révision du PLU** - Comment concilier développement de la commune et le Zéro Artificialisation Nette ? De nouvelles problématiques autour du centre-ville : Quel urbanisme ? Comment étoffer le tissu commercial et parier sur le commerce de proximité ? - *démarrée en 2021*
- **Programme « Petites Villes de Demain »** La communauté de communes St Méen Montauban pilote la démarche partenariale. L'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire : cycle de réflexion sur l'évolution de Montauban dans 20 à 30 ans : tendances urbanistiques, modes de vie... 2021/2026

### UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION



Le 6 juillet dernier, le conseil municipal a validé le dossier technique de la nouvelle station d'épuration à Montauban-de-Bretagne ainsi que l'enveloppe financière.

Les travaux comportent trois volets :

- L'aménagement du site actuel de la gare (poste de refoulement puis la démolition de l'ancien génie civil)
- La mise en place d'un réseau de transfert des eaux usées de l'ancien site vers le nouveau.
- La création de la nouvelle station. Coût de l'opération 5 859 000 € HT

Aujourd'hui le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Enquête publique : 2024
- Publication du dossier de consultation des entreprises : janvier 2024
- Autorisation de l'autorité environnementale et choix des entreprises : second semestre 2024
- Dépôt du permis de construire : second semestre 2024
- Début des travaux : fin 2024
- Mise en service : premier semestre 2026

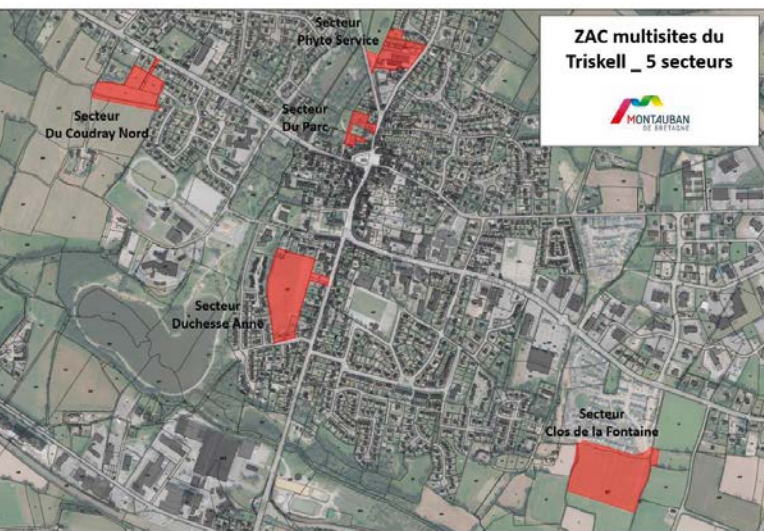
### LA ZAC MULTISITE DU TRISKELL : QU'EST-CE QU'UNE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ ?

Depuis 2020, la ville de Montauban-de-Bretagne porte des études préalables à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté, nommée ZAC multisite du Triskell.

Ce projet permettra à la ville de poursuivre son développement urbain tout en répondant aux contraintes réglementaires qui incitent les territoires à privilégier l'urbanisation des dents creuses (surfaces importantes non bâties en centre-ville) avant de consommer des terres agricoles exploitées.

#### Qu'est-ce qu'une Zone d'Aménagement Concerté ?

Une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) se compose d'une ou plusieurs zones à l'intérieur desquelles une commune décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement de futurs quartiers composés de nouveaux terrains à bâtir.



### ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : CONTRÔLE EN COURS SUR LA COMMUNE

La loi sur l'eau de 1992 impose aux Collectivités de mettre en place un service public d'assainissement non collectif (SPANC). C'est dans ce cadre réglementaire que la ville, avec son prestataire de services, la société SAUR, procédera prochainement au contrôle des installations d'assainissement autonome chez les habitants concernés, celui-ci est réalisé tous les 6 ans.

Il a pour objet de vérifier que le fonctionnement des ouvrages est satisfaisant, que l'entretien est effectué régulièrement (vidange, nettoyage du bac dégraisseur, ...), qu'il n'entraîne pas de pollution des eaux ou du milieu aquatique, qu'il ne porte pas atteinte à la santé publique. La visite obligatoire du technicien permet de répondre aux interrogations des usagers, de conseiller sur les bonnes pratiques d'entretien. Cette visite est précédée d'un avis de passage, qui est adressé personnellement une dizaine de jours avant la vérification. Suite au contrôle, une facture (tarif révisé annuellement : 81 € le contrôle périodique/ 48 € la contre visite) et un compte-rendu seront remis. Il indiquera dans quelle catégorie se situe le dispositif et, le cas échéant, les démarches à effectuer pour améliorer le système. ■

Une fois ces aménagements réalisés (routes, espaces publics, viabilisations des nouvelles parcelles), ces terrains pourront être vendus à des personnes privées ou publiques qui seront chargées de les bâtir.

Une ZAC est une opération d'aménagement d'ampleur d'intérêt public dont l'un des principaux objectifs est la réalisation d'une urbanisation cohérente par rapport au reste de la ville et à son fonctionnement. Une ZAC répond à certains besoins spécifiques d'une ville, des besoins actuels et futurs, notamment en matière de logement, de mixité sociale, d'équipement, de service, le tout en recherchant un équilibre entre ces différentes fonctions et une unité avec l'existant.

Une ZAC est une procédure d'aménagement qui se met en place sur plusieurs années. Une phase d'études est nécessaire, elle se compose de deux dossiers distincts, un dossier de création ainsi qu'un dossier de réalisation. Les Zones d'Aménagement Concerté sont régies par les articles L311-1 à L311-8 du Code de l'Urbanisme.

Le projet de ZAC multisite du Triskell est à présent au stade des études préalables avec l'élaboration du dossier de création. Le début de la phase chantier est actuellement prévu au courant de l'année 2027. Depuis le lancement des études préalables, la ville accompagnée du cabinet d'études mandaté par celle-ci a pu à plusieurs reprises faire connaître ce projet à la population. En effet, une balade urbaine a été effectuée en 2020 suivie par la réalisation de 3 ateliers de concertation publique en 2021. De plus, des publications ont été faites soit sous forme de lettres d'informations (2021-2022), soit directement dans le Montal'Info et sur le site internet de la collectivité (2020-2023).

La première réunion publique est à venir, la date et les modalités d'informations de celle-ci vous seront prochainement communiquées. ■

## PROJET DE VALORISATION DE LA VALLÉE VERTE MONTALBANAISE

Balade paysagère organisée le samedi 7 octobre 2023 de 9h30 à 12h00 – Inscrivez-vous.

### Contextualisation du projet

Les agents de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) ont identifié plusieurs anomalies techniques et structurelles à l'origine de l'altération du bon état écologique du cours d'eau de la Ville Cotterel (ruisseau situé dans la Vallée verte à proximité, entre autres, de la médiathèque et se déversant dans Le Garun). L'étang communal attenant au camping fait partie des points de non-conformités signalés, celui-ci faisant obstacle au cours d'eau.

La restauration du cours d'eau de la Ville Cotterel permettra un retour sur site d'une biodiversité riche et variée. C'est dans ce sens que la ville de Montauban-de-Bretagne a lancé en juin 2023 une étude permettant d'élaborer un scénario de réaménagement global de la vallée verte proposant ainsi une solution face aux anomalies identifiées par la DDTM, mais également une amélioration des paysages et des usages associés à ce site naturel en cœur de ville.

Cette étude communale vient en complément d'une seconde étude spécifique aux milieux aquatiques qui sera lancée prochainement par Eaux & Vilaine, l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine qui en est à l'initiative.

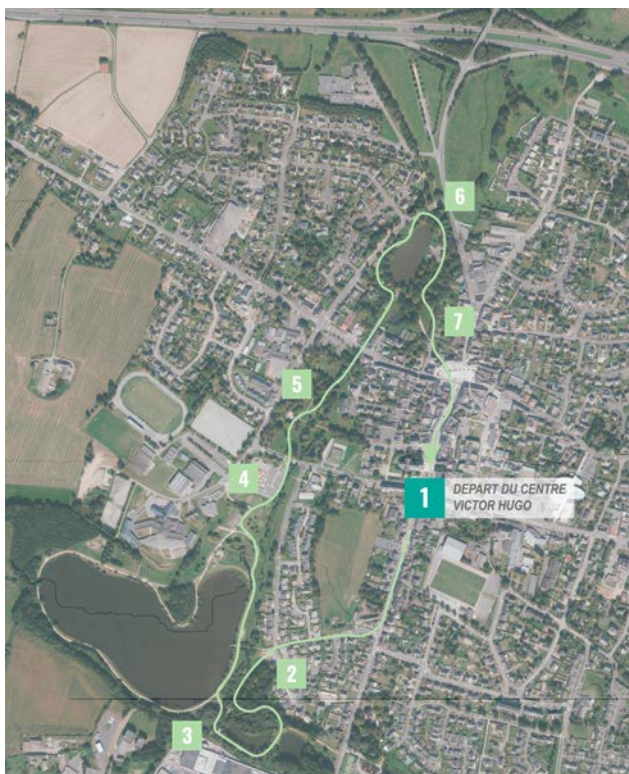
### Les habitants sont associés au projet

En vue du démarrage de l'étude communale sur la valorisation de la vallée verte, une balade paysagère sera organisée **le samedi 7 octobre 2023** de 9h30 à 12h00 avec un départ depuis la salle Esmeralda du Centre Victor-Hugo (14 avenue de la Gare).

Cette balade commencera par une mise en perspective du projet avant de passer à la déambulation sur site qui sera l'occasion pour chacun de s'exprimer sur son ressenti, sa connaissance du site ou encore ses attentes. Cette rencontre se terminera autour d'un moment de convivialité.

Pour participer à cette balade, l'inscription à l'adresse suivante est préférable : [valleeverte@ville-montaubandebretagne.fr](mailto:valleeverte@ville-montaubandebretagne.fr)

En revanche, elle est obligatoire pour celles et ceux qui souhaitent faire garder leur enfant (3-10 ans) le temps de la balade. ■



## L'ESPACE FRANCE SERVICES VIENT VERS VOUS

L'espace France service de la Communauté de communes de Saint-Méen Montauban tiendra des rendez-vous proches de chez vous tous les vendredis de 9h à 12h.

Nous vous accueillerons en mairie :

- **A Montauban-de-Bretagne à partir du 6 octobre 2023 les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois**

Ce service peut vous accompagner sur les informations de premier niveau et autour des démarches administratives et numériques du quotidien. Par exemple : carte grise (ANTS), assurance retraite, assurance maladie, information impôts, CAF (demande RSA, APL...), bourse scolaire, complémentaire santé, aide dépôt dossier rénovation...

Les animatrices de l'espace France service et l'ensemble des partenaires continuent bien-sûr de vous accueillir tous les jours de la semaine dans les locaux à St-Méen-le-Grand. ■

*Vous pouvez prendre rendez-vous pour vos démarches directement auprès de la mairie de Montauban-de-Bretagne : 02 99 06 42 55, ou directement auprès de l'espace France services : 02 99 09 44 56*

*Plus d'informations : [www.stmeen-montauban.fr/vivre-et-se-divertir](http://www.stmeen-montauban.fr/vivre-et-se-divertir)*

## AVIS D'IMPÔT 2023

Une permanence des impôts de Montfort/Meu se tiendra sans rdv le 5 septembre de 9h à 12h à l'espace France Service (au 22 rue de Gaël à Saint-Méen-le-Grand) dans le cadre de la campagne d'émission des avis d'impôt. ■

## PRÉVENTION – SÉCURITÉ

### Piste cyclable

La circulation des vélos, doit se faire sur la chaussée, le trottoir leur est interdit.

Des exceptions existent :

- Enfants de moins de 8 ans
- Aménagements spécifiques (comme Avenue de la Gare par exemple)

Sur la route, le cycliste est soumis aux règles du Code de la route, comme tout autre usager : respect des priorités, des panneaux stop... et peut être verbalisé de la même manière.

Il est à rappeler que le casque reste obligatoire pour les cyclistes de moins de 12 ans, bien qu'il soit fortement recommandé pour tous.

### Stationnement

Le stationnement doit se faire obligatoirement, comme prévu par le Code de la Route, dans le sens de la circulation, et ce pour plusieurs raisons :

- Une seule voie est impactée lors de l'arrivée et du départ du véhicule.
- Au départ, la visibilité pour le conducteur est optimale pour se remettre en circulation sans risque, sans couper les voies de circulation.

Se stationner sans respecter cette règle, c'est s'exposer à une amende de 35€. ■

## CHRISTELLE SCHWEITZER, NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Après plusieurs années passées à la Communauté d'agglomération de Lamballe Terre & Mer, comme responsable du service culturel, Christelle Schweitzer remplace désormais Bertrand Corre, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023.



La fonction de Directrice Générale des Services (DGS) est essentielle dans une commune. La DGS est la cheffe de l'administration. Chaque fonctionnaire communal est sous sa responsabilité. Il lui appartient de coordonner l'action de chaque pôle de l'administration au service du projet politique du conseil municipal en place et de mettre les moyens humains au service de la commune.

« Je suis attachée à la polyvalence et à la diversification. Je me suis préparée à cette nouvelle fonction pendant 18 mois. Montauban-de-Bretagne est une ville qui a un réel potentiel, qui dispose d'une administration dont les services sont structurés ».

La DGS est l'interface entre les élus et les services. Les élus sont force de proposition et d'imagination. A eux d'élaborer des projets pour le bien commun.

« Je souhaite renforcer les compétences, permettre l'épanouissement dans le travail. Je veux privilégier la confiance dans l'esprit d'initiative » Ce sera sa ligne de conduite dans la gestion des services. ■

## DES MÉDAILLES DU TRAVAIL ET DES DÉPARTS EN RETRAITE

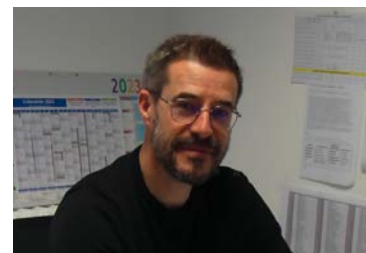
Lors des cérémonies de remises de médailles du travail et départs en retraite, sept agents de la collectivité étaient à l'honneur. Au total, deux employés communaux partant en retraite et cinq agents de la commune ont été médaillés.



Départ en retraite d'Yvette Brisset et Irène Chapon



Le maire, Serge Jalu, a félicité chacune des personnes en leur remettant, au nom de la municipalité, bouquets de fleurs et médailles du travail pour les agents recevant cette distinction pour les 20 années en collectivité territoriale. ■



David Boulin,  
responsable du service Finances



Sandra Couette,  
agent d'entretien au groupe scolaire  
Joseph Faramin



Jean-Marc Gelard,  
chef d'équipe Bâtiments



Laurence Herviaux,  
ATSEM à l'école maternelle J. Faramin



Christophe Duval,  
gestionnaire comptable



## PORTRAIT

### Émilie à la tête du bar « Chez Louissette »



Formée à la cuisine au lycée hôtelier de Dinard, après son diplôme elle poursuit ses études pour apprendre le service en salle. « **J'ai toujours aimé le contact avec les clients** » se plaît à dire Émilie Grosdoigt. Après ses études, elle reste en Bretagne et à 22 ans elle enchaîne les saisons : en hiver les Hautes Alpes, l'été à Cancale. Pendant 15 ans, elle a travaillé dans le même établissement ce qui lui a permis d'évoluer.

Elle a été contactée par les nouveaux propriétaires du bar « Chez Louissette ».

« *J'ai été attirée par l'aventure de Louissette, son sens du commerce, l'enrichissement des rencontres au quotidien, il faut juste aller dans le même sens, c'est ce qui m'anime* », poursuit Émilie.

« *Je ne connaissais pas plus que ça Montauban, je vois que c'est une ville qui vit* ». 15 jours après l'ouverture elle connaît sa première fête de la musique : un moment très intense auquel elle s'était préparée et un super accueil.

Émilie a des idées pour faire évoluer son projet : proposer des concerts en partenariat avec les brasseurs, faire des soirées karaoké ou l'oktoberfest ou des soirées chouffe. Le but est de faire plaisirs aux grands comme aux petits.

« *Nous conservons le nom du bar « Chez Louissette » car c'est une institution et nous voulons que ça le reste. C'est un énorme clin d'œil à Louissette qui a amplement mérité cet honneur.* » ■

31 rue du Général de Gaulle - 35360 Montauban-de-Bretagne  
Tel. 02 99 06 66 42

## APPEL :

Si vous souhaitez que nous réalisons votre portrait personnel ou professionnel ou si vous connaissez une personne qui a un projet original et susceptible d'intéresser les lecteurs ou quelqu'un dont la vie mérite d'être racontée, faites-le nous savoir... afin que cette rubrique "Portrait" vive.

## MÉDAILLE DE LA VILLE POUR LOUISETTE



Après plus de 40 ans d'activité, Louissette se retire

Louissette Guillard avait repris en avril 1982 l'affaire de Madame Lesné, qu'elle-même avait tenue pendant 13 ans. Situé dans ce qu'on appelle la « Grand maison » qui, à la révolution était un hôtel qui abrita en 1790 la toute nouvelle mairie, le bar était devenu un lieu incontournable de la vie montalbanaise.

Elle en a vu défiler des clients, à la sortie de la messe ou en rentrant d'une randonnée à vélo, habitués ou simplement de passage.

Des souvenirs ? Elle en a plein, qu'elle partage volontiers comme la venue du groupe Gold en 1985 lors d'une animation au tremplin.

Le temps de la retraite est arrivé.

Pour son départ, la commune lui a décerné la médaille de la ville en récompense de son investissement.

Nous lui souhaitons une paisible retraite. ■

## ESPACE COMMERCIAL DES TERRASSES

Serge Jalu, maire, a remis les clés aux nouveaux locataires du local communal commercial situé 12 rue Fénélon Pinson le 10 juillet dernier. Une nouvelle boutique ouvrira en fin d'année. Soyez attentif !

Nous leur souhaitons toute la réussite dans ce projet. ■



### LES ÉLÈVES DU COLLÈGE ÉVARISTE GALOIS REÇOIVENT UN PRIX

Dans le cadre du concours national du ministère chargé de l'éducation nationale « Non au harcèlement », le collège Évariste Galois de Montauban-de-Bretagne a eu le plaisir d'accueillir le 13 juin dernier, M. le Recteur, Emmanuel Ethis.

Il a récompensé la production des 13 élèves de classes et niveaux différents suite à la réalisation d'une vidéo intitulée « Osez parler », qui a remporté le prix « Coup de cœur académique ». Cette vidéo met l'accent sur l'importance de rompre le silence en cas de harcèlement scolaire. ■

Pour découvrir cette vidéo, n'hésitez pas à connecter sur le site Internet <https://tube-action-educative.apps.education.fr/w/uUEq6TDQ9cVcT8JGnhbbNS>

### ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE JOSEPH FARAMIN

Une belle année scolaire se termine avec de beaux projets autour de la nature (élevage de chenille, sortie sur la base de loisirs de Trémelin) et du cheval (sortie scolaire au haras national de Lamballe)

La participation de l'école maternelle à des événements nationaux comme « la grande Lessive » sur le thème du rêve et « la fête du court métrage » sur le thème du jeu a été une ouverture culturelle supplémentaire pour les plus petits

La fête de l'école du 1<sup>er</sup> juillet qui s'est déroulée dans la vallée a été un moment riche et convivial très apprécié.

Pour la nouvelle année scolaire 2023/2024, 159 élèves de la TPS à la GS sont inscrits.

M<sup>mes</sup> Chollet et Grimonprez vont profiter d'une belle retraite pour de nouveaux projets. L'équipe enseignante est ravie d'accueillir 2 nouvelles collègues : M<sup>me</sup> Elisabeth Corbeau et M<sup>me</sup> Sophie Coirre. ■

La directrice, Cécile Ménage

### ÉCOLE ST MAURICE LA PROVIDENCE

C'est un public nombreux qui était réuni ce samedi 1<sup>er</sup> juillet au Stade Délisse pour la fête de l'école St Maurice La Providence. Le spectacle préparé depuis de nombreuses semaines par les enfants a connu un vif succès et nos jeunes talents sont repartis sous les applaudissements de la foule.

C'était aussi l'occasion pour les élèves et leurs parents de saluer le départ en retraite de la cheffe d'établissement M<sup>me</sup> Baudelle après 5 années passée à l'école. Les enfants ont ensuite pu profiter des différents jeux installés et tenus par les parents d'élèves toute l'après-midi. Un grand merci à eux car sans leur aide, il n'aurait pas été possible de faire une belle fête. La journée s'est conclue par le tirage au sort de la tombola et le repas sur place avec près de 300 convives. Les retours sont unanimes sur le fait que l'organisation de cette journée sur le terrain du Stade Délisse a été une réussite et nous remercions la municipalité pour la mise à disposition du site. ■

Olivier Bodin, président Apel

### RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE JOSEPH FARAMIN

Démarrage des travaux, en site occupé à la mi-septembre 2023  
Actualité du chantier au 12 juillet 2023

Le mercredi 14 juin dernier, le bâtiment modulaire a été livré sur le site du groupe scolaire. Les travaux de finition intérieur et extérieur seront exécutés en juillet et août. La réalisation du prototype (menuiserie et isolation technique par l'extérieur) a été réalisé en juin au niveau de la salle de motricité. La zone de stockage sur le parking « rue de Brest » est en place également depuis le mois de juin, la surface de stationnement près de l'école est donc réduite pendant la durée des travaux.

Le cycle de rénovation des salles de classe commencera vers la mi-septembre 2023 avec des mouvements de deux classes vers le modulaire pour des durées estimées de 4 à 6 semaines. Suite à la préparation des déménagements par les enseignants, les services de la collectivité réaliseront les transferts les mercredis.

Un comité de suivi d'information a été mis en place afin de permettre un échange direct avec les utilisateurs des locaux et de présenter les actions mises en place. Il est possible d'être informé sur l'avancement du chantier via le site de la ville. ■

<https://www.montauban-de-bretagne.fr/listes/renovation-du-groupe-scolaire-joseph-faramin>



Visite du chantier le 4 juillet 2023 avec le comité de suivi

## ALBUM ENFANT

Duo Mambo, de Wei Middag

## DOCUMENTAIRE ADULTE

La force des femmes, de Denis Mukwege

## ROMAN ADULTE

Le passager & Stella Maris, de Cormac McCarthy

CD : La symphonie des éclairs, Zaho de Sagazan



## DATES À RETENIR

**Braderie de la médiathèque :**  
de 9h30 à 16h30 samedi 02/09.

**Les Overbookés (dès 11 ans) :**  
de 17h à 18h vendredi 06/10.

**Au bois des Ludes (tout public) :**  
de 10h30 à 12h les samedis 09/09, 23/09, 07/10, 21/10.

**Heure du conte (dès 4 ans) :**  
15h30 mercredi 20/09.

**Bébés lecteurs (0-4 ans) :**  
9h45 et 10h30 mardi 26/09.

**Conférence découverte du monde du vin :**  
de 20h à 22h le vendredi 29/09.

**Atelier conférence en développement personnel « Mieux se comprendre pour mieux communiquer » :**  
de 10h30 à 12h le samedi 7/10.

**Atelier light-painting :**  
mercredi 11/10 14h-15h30 (6-11 ans) et 16h-17h30 (12+)

**Soirée jeux avec la ludothèque Au bois des Ludes :**  
de 20h à 22h le vendredi 13/10.

**Ateliers création d'une borne d'arcade (dès 12 ans) :**  
Étape 1 : mercredi 25/10 9h30-12h30  
Étape 2 : vendredi 27/10 14h-17h  
Étape 3 : vendredi 03/11 14h-17h.

**Atelier des p'tits bricoleurs (dès 6 ans) - Thème « les monstres » :**  
14h45-16h15 / 16h15-17h30  
mercredi 25/10

## BRADERIE DE LA MÉDIATHÈQUE



Chaque année, la médiathèque "désherbe" ses rayonnages. Le désherbage c'est l'ensemble des opérations qui consistent à sélectionner des ouvrages devenus inutilisables par les usagers (livres un peu abîmés, trop anciens, information obsolète, ou simplement documents n'ayant pas trouvé leur public). Cette opération sera donc l'occasion d'une grande braderie. Vous trouverez des livres pour enfants, ados, adultes, des romans, des magazines, des documentaires... à tout petit prix ! ■

**Rendez-vous le samedi 2 septembre de 9h30 à 16h30**

## CONFÉRENCE-DÉCOUVERTE DU MONDE DU VIN

Véronique Le Moigne, caviste à Montauban-de-Bretagne et Montfort-sur-Meu, vous propose une visite guidée dans l'univers du vin ! Venez découvrir les vignobles et les cépages des terroirs français, apprenez à déguster et découvrez le vocabulaire du vin au cours d'une conférence où vos papilles ne seront pas en reste !

Animation en partenariat avec « Les couleurs du Vignoble ». ■

**Rendez-vous le vendredi 29 septembre de 20h à 22h**

## FÊTE DE LA SCIENCE

Organisée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche depuis 1991, la Fête de la science se déroule tous les ans au mois d'octobre et de novembre. Cet événement incontournable de culture scientifique propose dix jours de manifestations gratuites en France métropolitaine, outre-mer et à l'international.

Des milliers d'acteurs scientifiques mais aussi culturels et pédagogiques se réunissent pour partager avec les publics leur enthousiasme pour les sciences, les techniques et les innovations.

La médiathèque propose deux temps forts durant cette période en partenariat avec les animateurs numériques du département :

**Atelier light-painting le mercredi 11 octobre**



Il s'agit d'une technique photographique qui repose sur l'utilisation de sources lumineuses, comme une lampe de poche, pour dessiner des formes pendant la prise de vue. Cela consiste à « peindre » avec la lumière.

**La création d'une borne d'arcade les 25, 27 octobre et 3 novembre.**

Au vu du succès de la borne d'arcade présente à la médiathèque en mai et juin dernier, la confection d'une borne d'arcade « made in Montauban » s'est vite imposée comme une évidence ! Du bois, un PC, des joysticks et des boutons, un peu de déco... voilà les éléments indispensables à la réalisation de la borne.

Si vous aimez bricoler et que vous souhaitez participer à ce projet collectif, inscrivez-vous vite ! ■



### Médiathèque Yves Delahaie

4 rue de Beaudouin 35360 Montauban-de-Bretagne  
Tél. 02 99 06 26 18

mediatheque@ville-montaubandebretagne.fr

## HORAIRES

### Période scolaire :

- Mardi et vendredi : 16h – 19h
- Mercredi : 10h – 19h  
(espace multimédia fermé entre 12h30 et 13h30)
- Jeudi : 10h – 12h30
- Samedi : 9h30 – 12h30

### Période vacances scolaires :

- Mardi et vendredi : 14h à 19h
- Mercredi : 10h – 12h30 / 13h30 à 19h
- Jeudi : 10h – 12h30
- Samedi : 9h30 – 12h30

## RETOUR EN IMAGES

M<sup>me</sup> Cabry a fêté ses 100 ans  
Gwenaél Le Borgne, animatrice à la résidence « Les Grands Jardins », M<sup>me</sup> Cabry,  
M. le Maire, Serge Jalu et Madeleine Guée, adjointe aux affaires sociales.



### Arbre de vie – 29 avril 2023

Nous vous avons indiqué dans le précédent  
Montal'Info (n°25) l'inauguration du premier  
« arbre de vie » du département  
sur la commune.



### Commémoration du 8 mai

La cérémonie du 8 mai a été l'occasion de commémorer la victoire de 1945.  
Cette matinée a permis de remettre la croix du combattant à André Rioche, l'insigne de  
citoyen de la Paix à Richmond Niamkey, Joseph Godet et à Maélysse Rouyer.



### Visites de quartier 13 mai et 3 juin 2023



### Fête de la musique - 16 juin 2023



### Eco pâturage St-M'Hervon

Dans le cadre de la Délégation de service  
public, il appartient à Véolia d'entretenir  
les espaces paysagers de la lagune de  
St-M'Hervon. Véolia a choisi de faire appel  
à une entreprise qui pratique l'éco pâturage,  
c'est-à-dire qui utilise des animaux soit des  
moutons ou de petits bovins pour réaliser la  
tonte de ces espaces.



### Fête de la Saint-Jean 24 juin 2023

Organisée par l'OCM Football



### Au fil des rues 2 juillet 2023

Organisé par  
Montauban Animation

Rassemblement  
devant l'Hôtel de ville  
pour le retour  
à la paix civile  
Lundi 3 juillet 2023



## UNE ACTIVITÉ POUR LA RENTRÉE ?

Le samedi 2 septembre 2023 se déroulera à la salle Délice de 13h30 à 18h le forum des associations. L'occasion de découvrir, les différentes activités présentes sur le territoire..

Vous pourrez rencontrer de nombreuses associations : sports collectifs ou individuels, action humanitaire ou sociale, activité artistique... Il y en aura pour tous les âges et tous les goûts !

Venez échanger avec les bénévoles, vous renseigner et vous inscrire aux disciplines de votre choix. ■

## LE COMICE AGRICOLE DE RETOUR DANS LE CANTON

Après 3 années d'absence, le comice agricole du Canton de Montauban-de-Bretagne sera de retour le **samedi 2 septembre 2023**. Il aura lieu à Quédillac, sur le site de « La Gérardais », lieu-dit à proximité de la salle polyvalente.

Depuis plus d'une année, les élus et les agriculteurs se retrouvent régulièrement pour l'organisation de cette fête agricole. Les 22 communes du Canton ont intégré la nouvelle association.

Les enjeux et les attentes à la fois des éleveurs/agriculteurs et celles des consommateurs étant en pleine mutation, une nouvelle organisation a été mise en place. De nombreux partenaires ont déjà répondu pour que cette journée attire et satisfasse un nombreux public.

Et afin de marquer le retour de cette fête, le concours départemental du cheval breton se déroulera également sur un des espaces du comice. Plusieurs milliers de personnes sont donc attendues sur les parcelles réservées (9 hectares) et prévues pour les expositions, le labour, la restauration, les concours, les démonstrations... ■

## FÊTE DU PATRIMOINE

Pierre Hée et Pierre Satie sont passionnés de maquettes. Ils réalisent des bateaux, des trains ou voitures. Pierre Hée a commencé ses premières constructions depuis son enfance, Pierre Satie a débuté depuis plus de 20 ans.

A l'occasion de la fête du patrimoine à la chapelle de Lannelou, ils exposeront leurs maquettes le **dimanche 17 septembre 2023** de 10h à 18h à la chapelle de Lannelou. ■



Maquettes de bateaux réalisées à la main, motorisées pour naviguer par Pierre Hée

Pierre Satie, en cours d'assemblage

## PROJET DE VALORISATION DE LA VALLÉE VERTE MONTALBANAISE

Participez à la balade urbaine du **samedi 7 octobre 2023**. ■

Plus d'information page 5.

## ÉVÈNEMENTS

### WORLD CLEANUP DAY

Rendez-vous le **samedi 16 septembre** à 9h sur les Terrasses du cœur de ville pour une matinée. Plusieurs circuits de marche seront mis en place.

### ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

La municipalité et les services vous souhaitent la bienvenue. Les élus organisent chaque année un moment de convivialité pour vous rencontrer, vous présenter la ville et l'équipe municipale.

**RDV le 2 septembre 2023 à la mairie, salle Germinal à 11h.** ■

Inscrivez-vous sur le site de la ville, onglet « agenda » ou en contactant la mairie au 02 99 06 42 55.

**VENEZ À LA RENCONTRE DES SAPEURS-POMPIERS DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE**

**Samedi 9 Septembre 2023**

5 rue des Fontenelles - 35360 Montauban-de-Bretagne

**Journée Porte ouverte de 10h à 17h!**

**Entrée gratuite, ouvert à tous.**

**AU PROGRAMME**

- ▶ Visite du centre de secours
- ▶ Inauguration de la stèle à 12h
- ▶ Présentations des véhicules de secours
- ▶ Initiation aux gestes qui sauvent
- ▶ Manœuvres de secours routier à 11 h, 14 h et 16 h
- ▶ Animations toute la journée (stand véhicule testo choc, stand lunettes avec parcours alcool...)
- ▶ Animations pour les enfants
- ▶ Restauration sur place

Vous pouvez joindre le chef de centre ou son adjoint au :

**Chef de centre : 06 98 25 17 93**  
Thierry.BRASSIER@sdis35.fr

**Adjoint au chef de centre : Marcel.LAVALLEY@sdis35.fr**

**Sapeurs-Pompiers**  
Ille & Vilaine

### LES FOULÉES ROSES

La ville, le CCAS de Montauban-de-Bretagne et Montauban Animation ont le plaisir de vous retrouver **dimanche 15 octobre 2023** pour deux marches et course solidaires pour cette 3ème édition. ■



Marche nature : 7 km ou 9 km (lors du parcours vous pourrez choisir votre itinéraire)

Course nature : 10 km

L'inscription est gratuite mais obligatoire sur le site [klikeo.com](http://klikeo.com) à partir du 12 sept.

# LES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

*La Police municipale a pour mission la prévention et la surveillance afin de garantir l'ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques. Elle agit sous l'autorité du maire qui est Officier de police judiciaire. Elle est compétente sur l'ensemble de la commune.*



Pour accomplir les missions qui lui sont dévolues par les lois et les règlements, les policiers municipaux disposent de pouvoirs de police administrative et de police judiciaire. Ils sont pour ce faire « agents de police judiciaire adjoints ». Ils dressent leurs rapports et procès-verbaux simultanément au maire et au procureur de la République par l'intermédiaire des Officiers de police judiciaire (OPJ). Cependant les policiers municipaux n'effectuent pas d'enquêtes judiciaires et ne recueillent pas de plaintes (fonction opérée par les Officiers de police judiciaire).

**La police administrative** a pour objet de prévenir les troubles à l'ordre public. Elle a un but préventif et se concrétise par la présence sur le terrain des policiers municipaux.

**La police judiciaire** est mise en œuvre lorsqu'au cours d'une surveillance générale (police administrative) il est constaté une infraction, un délit...

## Les missions principales de la Police municipale de Montauban-de-Bretagne sont :

- Assurer la sécurité des personnes et des biens par la surveillance aux abords des établissements scolaires, des bâtiments et équipements publics.
- Effectuer la surveillance des domiciles, à la demande des particuliers, pendant leurs vacances, dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances » et ce tout au long de l'année.
- Maintenir l'ordre sur la voie publique notamment lors de manifestations ou sur les lieux de rassemblements tels que marchés, événements culturels, sportifs...
- Assurer la sûreté par la prévention d'actes malveillants tels que les vols, les dégradations...
- Veiller à la tranquillité publique. Cela concerne toutes les nuisances : bruit, troubles de voisinages, aboiements d'animaux ... En d'autres termes, ils répondent aux problèmes d'incivilités qui nuisent à la tranquillité publique.
- Maintenir la salubrité publique notamment dans le cadre des dépôts sauvages, des abandons de véhicules sur la voie publique, des pollutions diverses...





# AUBAN-DE-BRETAGNE

Par ailleurs, dans le cadre d'infractions bien identifiées et par l'entremise d'une convention avec le procureur de la République de Rennes, il est instauré des rappels à l'ordre et des transactions qui se concrétisent par un travail d'intérêt général (TIG) au profit de la collectivité. A l'issue du TIG, le procureur de la République classe sans suite la procédure. En cas d'absence d'acceptation de TIG, la procédure est transmise au procureur de la République qui met en œuvre l'action publique (poursuites pénales).

Les agents de la Police municipale constatent les infractions au code de la route, comme les infractions au stationnement, à la vitesse... et peuvent, sous contrôle de l'OPJ, procéder à des dépistages de l'alcoolémie et des produits stupéfiants.



Les policiers sont de plus habilités à constater les infractions au code de l'urbanisme.

Il appartient également aux agents de déclencher les mesures d'assistance et de secours et, s'il y a lieu, de provoquer l'intervention de l'administration supérieure.

Dans le cadre de la prévention, ils effectuent des interventions auprès des écoles notamment au sein des collèges où une information est portée à la connaissance des 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> concernant le tabac, l'alcool et les produits stupéfiants. Une prévention est également prodiguée aux élèves de CM2 sur le vol, le racket les violences tant verbales que physiques...



Administrativement, les policiers municipaux gèrent l'ensemble des arrêtés de circulation, d'occupation du domaine public, des débits de boissons (permanents et temporaires), des chiens catégorisés... Ils assurent le suivi du Plan communal de sauvegarde ainsi que la gestion du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

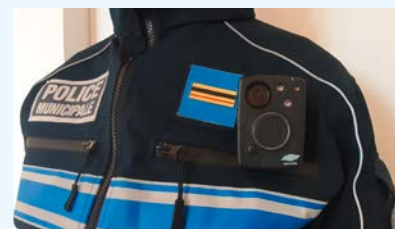
En outre, ils ont la gestion de la réglementation relative à la publicité, aux enseignes et pré-enseignes qui s'inscrit directement dans un objectif de protection du cadre de vie, afin de concilier la liberté d'affichage avec la protection du cadre de vie et notamment du paysage, qu'il soit naturel bâti, urbain ou rural.

**La Police municipale de par sa proximité avec les habitants est le lien permanent entre la population, le maire, les élus et les services de la municipalité.**

## L'armement :

Pour leur sécurité et celle des citoyens, les policiers municipaux sont armés de bombes lacrymogènes, de bâtons de protection et de pistolets à impulsion électrique pour, en cas de légitime défense d'eux-mêmes ou d'autrui, user de la force proportionnellement à la menace.

Ils sont également dotés de caméras piétons afin de figer leurs interventions, de réduire les outrages, les agressions physiques et d'apporter si nécessaire la preuve de l'infraction.



En partenariat avec la Gendarmerie nationale, des contrôles de police de la route sont effectués épisodiquement. Un travail en commun est également mis en œuvre comme notamment lors de la fête de la musique.

**Pour conclure, la Police municipale est une police du maire en vue d'assurer la tranquillité, la salubrité et la sécurité publiques. L'objectif ultime est de faire en sorte que les Montalbanais(es) vivent sereinement au sein de la commune.**

## PERMANENCE DU PÔLE SÉNIORS À LA MAISON HELENA

Le Pôle séniors a pour rôle d'informer, conseiller, et orienter tous les seniors de la commune : accès aux dispositifs de soutien à domicile, inscription au registre canicule, mise en place de visites à domicile pour les personnes âgées isolées (réseau solidaire), inscription aux ateliers collectifs seniors, inscription pour la Maison Helena, programmation de la Semaine Bleue, inscription au repas et remise des colis aux aînés en fin d'année.

Une permanence dédiée à l'accueil des seniors est ouverte le mardi matin de 9h à 12h30, au bureau de la coordonnatrice situé à la Maison Helena, 5 rue Jean Jaurès. ■

Contact : Myriam Nivol, coordinatrice pôle senior et Maison Helena

Tél. 02 99 61 14 16 - poleseniors@ville-montaubandebretagne.fr

## COLLECTE DE SANG

La collecte de sang aura lieu au centre Victor Hugo et uniquement sur rendez-vous :

Vendredi 1<sup>er</sup> septembre de 13h30 à 18h.

Samedi 2 septembre de 8h30 à 13h.

Sur rendez-vous directement sur la plateforme : <https://efs.link/HPsiL>



## SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET DES PERSONNES ÂGÉES DU 2 AU 8 OCTOBRE 2023

**Le CCAS organise en partenariat avec l'ADMR, le Club de la Vallée St Éloi et Montauban santé 35 des temps forts tout au long de la Semaine Bleue.**

**Lundi 2 octobre, au centre Victor Hugo :**

- 14h et 16h diffusion du film « *La belle Hélène de Plumaugat* », gratuit sur inscription au 02 99 61 14 16, suivi d'un temps d'échanges et d'un pot de l'amitié (salle Esméralda)
- 16h : découverte de la réflexologie plantaire, présentation suivie de séances d'essai gratuites proposées par Sabrina Busnel, sur inscription au 07 77 49 04 22 (salle Fantine)

**Mardi 3 octobre à 14h :**

- Concours de belote organisé par le Club de la Vallée St Éloi, au profit de l'association Le Trèfle à 4 feuilles

**Mercredi 4 octobre à 14h30 :**

- Après-midi cabaret avec Aurore Baker, organisé par le CCAS de Montauban-de-Bretagne, à la salle des fêtes de Montauban, 5 € sur inscription au 02 99 61 14 16 avant le jeudi 28 septembre.

**Jeudi 5 octobre à 12h :**

- Repas du Club de la vallée St Éloi, à la salle des fêtes, sur inscription auprès du club (06 81 31 97 53)

**Vendredi 6 octobre à 14h30 :**

- Lancement des séances de danse sportive adaptée avec Clément Noël, professeur agréé « Forme santé », ouvertes à tous, gratuit, sur inscription au 02 99 61 14 16, première séance au centre Victor Hugo, salle Esméralda, puis séances suivantes à la Maison Helena tous les 15 jours le vendredi à 14h30. Avec le soutien de la conférence des financeurs d'Ille et Vilaine. ■



### Adresse

Mairie  
7 rue Saint-Éloi  
35360 Montauban-de-Bretagne

Tél. 02 99 06 35 67  
[ccas@ville-montaubandebretagne.fr](mailto:ccas@ville-montaubandebretagne.fr)

### Permanences physiques (uniquement sur RDV) :

Lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h  
Mercredi de 9h à 12h et 14h à 17h

### Permanences téléphoniques :

Lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h



## ACTIVITÉS JEUNESSE : 15 € POUR LA RENTRÉE

Vous pouvez, sous conditions d'éligibilité, obtenir un bon de 15 € pour l'inscription de votre enfant âgé de 6 à 16 ans à une activité sportive ou culturelle sur la commune. ■

Informations et remise du bon jusqu'au 31/12/2023 auprès du CCAS ou via le formulaire en ligne : [www.montaubandebretagne.fr](http://www.montaubandebretagne.fr) (Rubrique : Vivre > Sports et Loisirs > Jeunesse : soutien aux activités sportives et culturelles)

## PRÉVENTION DES CHUTES DES PERSONNES ÂGÉES : REPRISE DES ATELIERS «ÉQUILIBR'ÂGE »

Au vue du succès des ateliers proposés l'année passée, Le CLIC du Pays de Brocéliande et le Pôle seniors du CCAS organisent en partenariat avec l'association Kiné Ouest Prévention, une action Équilibr'âge.

Elle est destinée aux retraités dans le cadre de la prévention des chutes et est subventionnée par la conférence des financeurs. **Gratuit et ouvert à tous les seniors de plus de 60 ans.**

Au programme : une conférence pour comprendre les enjeux de santé autour de la prévention des chutes mardi 19 septembre à 13h45, salle Esméralda, au centre Victor Hugo. Suivie de 12 séances « Équilibre » de 1h30 tous les mardis, à 13h45, dès le 26 septembre. ■

## UNE ANTENNE MOBILE DU SECOURS POPULAIRE ARRIVE SUR MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

A partir du mardi 5 septembre, les bénévoles de l'association prendront une permanence mensuelle sur la commune de Montauban et pourront également, sur demande, se rendre à domicile pour aller à la rencontre des personnes qui ne pourraient pas se déplacer jusqu'au lieu d'accueil et demeurant dans les communes environnantes.

Inauguré en 2021, le Solidaribus a pour objectif d'aller à la rencontre des personnes en difficulté dans les communes rurales éloignées des lieux d'accueil habituels du Secours populaire pour leur proposer une solidarité de proximité :

- Un point d'accueil et d'écoute
- Une aide alimentaire (produits frais et secs) et en produits d'hygiène
- Une aide aux démarches simples
- Une aide matérielle sur demande
- Une aide à l'accès aux vacances et aux loisirs
- Des livres en libre-service

## REPAS DES AÎNÉS



Le traditionnel repas des aînés aura lieu **dimanche 22 octobre** à 12h à la salle des fêtes de Montauban.

Un courrier d'invitation sera adressé aux personnes de 75 ans (révolus au 31/12/2022) et plus courant septembre. Pour recevoir une invitation, vous devez être inscrit sur la liste électorale. Si vous venez d'emménager sur la commune, faites-vous connaître auprès du CCAS. Trois matinées dédiées pour vous inscrire auprès de Myriam à l'accueil du Pôle seniors (Maison Helena, 5 rue Jean Jaurès) : mardi 19/09, mercredi 20/09 et jeudi 21/09 de 9h à 12h30.

Tarif : 10 € personne invitée – 30 € accompagnant.

Les personnes âgées de 81 ans et plus ne pouvant pas se déplacer au repas bénéficieront d'une visite de convivialité avec remise d'un colis gourmand par un élu de la Municipalité et du CCAS de Montauban-de-Bretagne entre le 8 et le 22 décembre 2023. ■

## APPEL À BÉNÉVOLES

Vous avez des disponibilités et l'envie de contribuer à l'action sociale sur votre ville ? Le CCAS recherche des bénévoles pour :

- **Le Réseau solidaire** : la convivialité au service des seniors (visites à domicile des seniors isolés, participation aux sorties et aux animations à destination des aînés de la commune)
- **La Banque alimentaire** : aide aux personnes en situation de précarité (distributions des denrées le vendredi tous les 15 jours au centre Victor Hugo, 9h-12h). ■



Les bénévoles du Solidaribus vous accueilleront au centre Victor Hugo de Montauban-de-Bretagne (14 avenue de la Gare).

Ces permanences sur rendez-vous auront lieu un mardi par mois les mardis 5 septembre, 3 octobre, 31 octobre, 28 novembre et 19 décembre 2023 de 14h à 17h

Les aides du Secours populaire sont accessibles à toute personne en situation de précarité, avec ou sans orientation d'un travailleur social. Le Secours populaire recherche de nouveaux bénévoles pour contribuer à faire vivre la solidarité lors des passages du Solidaribus. ■

Pour toute demande de renseignements ou pour prendre rendez-vous lors du prochain passage du Solidaribus, vous pouvez joindre le Secours populaire par mail à [solidaribus@spf35.org](mailto:solidaribus@spf35.org) ou par téléphone au 02 90 02 78 83.



# FORUM des Associations 2 SEPTEMBRE

## SPORTS ET LOISIRS

### ► L'OCM FAIT DECOUVRIR SES SPORTS !

Cette année, l'OCM vous propose une nouvelle animation qui se déroulera le **2 septembre de 10h à 12h** au complexe Émile Hamon, avant le forum des associations. Ce moment permettra à toutes et tous de venir rencontrer les sections, tester les sports avec les bénévoles, partager avec eux leur passion, leurs valeurs pour vous donner envie de les rejoindre.

L'Office cantonal des sports St-Méen Montauban sera aussi présent sur cette matinée pour vous présenter le sport adapté. Nous tenons à vous présenter toutes les activités proposées sur la commune qui permet d'offrir des activités sportives à tous, personnes valides, en situation de handicap, jeunes ou plus anciens.

Nous comptons sur vous pour cette demi-journée, venez nombreux découvrir l'éventail des activités proposées par l'Olympic club montalbanais.

D'ailleurs connaissez-vous toutes les sections de notre club ? Aujourd'hui nous sommes 18 sections, des sports collectifs, individuels, de balles, de combats, de raquettes, de stratégies... L'OCM c'est de l'aïkido, badminton, basket, boxe française, cyclo, échecs, football, gym form, handball, judo, pétanque, sports mécaniques, taekwondo, tennis, tennis de table, thaï boxing, twirling et volley.

Noter sur vos agendas la date du 2 septembre, nous serons là pour vous accueillir dès 10h avec un café offert par la mairie.

Vous pourrez retrouver l'ensemble des membres du bureau directeur qui se sont dotés de polos et vestes. Une façon de les repérer pour venir à leur rencontre, échanger sur le club, les sections ou toutes les questions que vous pourriez avoir sur la pratique du sport à Montauban. Et pourquoi pas l'idée de création de nouvelles sections pour notre club. ■



### ► OCM CYCLO : LA SAINT-MICHEL

L'OCM Cyclo organise ses traditionnelles randonnées de la St-Michel le **samedi 16 septembre après-midi et dimanche 17 septembre matin**.

Accueil et inscriptions : boulodrome, 9 rue Jean Zay

Horaires : samedi de 13h30 à 15h - Clôture à 18h  
Dimanche de 8h à 9h30 - Clôture à 13h

4 circuits fléchés sur route de 15, 42, 60 et 80 km.

Engagement : 3 € pour licenciés FFCT, 5 € non licenciés FFCT, gratuit moins de 18 ans.

Règlement : les randonnées sont ouvertes à tous, licenciés ou non. Les cyclos devront se considérer en excursion personnelle et respecter le code de la route. Le port du casque est très fortement conseillé (il est obligatoire pour les mineurs). ■

Contact : 06 42 73 47 67 - [ocmcyclo35@gmail.com](mailto:ocmcyclo35@gmail.com)

<https://www.ocm-cyclo.fr>

### ► FOOTING CLUB SAINT-M'HERVON



Le mercredi 28 juin avait lieu, à la salle des fêtes de Saint-M'Hervon, l'assemblée générale du club qui clôturait l'exercice 2022-2023.

Pour cette deuxième année d'existence, les membres du bureau avaient à cœur de continuer les efforts fournis lors de la première saison. Après notre présence sur les forums de Montauban de Bretagne et de Médréac, ce n'est pas moins de 25 adhérents qui rejoignaient le club. Une augmentation de 10 coureurs par rapport à l'année précédente.

Pour cette deuxième année, tous les objectifs fixés en début de saison ont été remplis qu'ils soient sportifs (création d'un nouveau maillot, participation aux courses phares de notre commune et celles avoisinantes) ou qu'ils soient extra-sportifs (barbecue cohésion, repas de mi-saison et annuel).

Malheureusement, le club et ses adhérents ont dû faire face au pire drame qu'une association puisse connaître à savoir la perte tragique de leur président et ami Philippe Granger. Un départ prématuré qui a laissé les membres du bureau démunis mais l'ensemble des adhérents sont restés soudés et ont apporté leur soutien afin que le club aille de l'avant et tourne cette triste page.

Aujourd'hui, un nouveau bureau a été élu et ses membres repartent pour cette nouvelle saison avec beaucoup de projets en tête.

L'ensemble du bureau tenait, par ce biais, à remercier tous ses adhérents pour cette saison passée. Leur soutien, leur motivation et surtout leur bonne humeur sont l'essence même du club.

Le club a vraiment hâte d'exposer ses projets et de rencontrer de futurs coureurs aux forums des associations. ■

## ► TAI CHI CHUAN (TAIJI QUAN)

Le Tai Chi Chuan est un art martial interne d'origine chinoise qui a comme particularité de privilégier la douceur et la détente. Art du mouvement et du souffle, il consiste à effectuer un enchaînement exécuté avec lenteur et fluidité, comme on déroule un fil de cocon de soie. Il se pratique en groupe et en individuel.

Contrairement aux arts martiaux externes, comme le Kung-Fu, qui cherche à développer force, rapidité et puissance, le Tai Chi Chuan utilise la relaxation et la conscience du corps. Progressivement une perception fine et subtile du corps s'installe, facilitant ainsi la circulation du Qi : concept oriental pour désigner l'Énergie Vitale.

Un art de santé : Corps et Esprit

L'apprentissage du Tai Chi Chuan nécessite une certaine régularité pour bénéficier de ses vertus. En échange, ses bienfaits sont nombreux.

En Chine, il est considéré comme une technique de longue vie, un art de santé. Appelé aussi « Mouvements aux mille remèdes », il calme l'esprit et relâche les tensions, apporte souplesse et équilibre. Il renforce les os, les articulations et tonifie la musculature profonde. Il améliore la respiration et la circulation sanguine. C'est un art merveilleux, dont l'exploration est sans fin. Un art de vie qui agit de manière globale en harmonisant la relation entre le Corps et l'Esprit.

Véritable outil de transformation personnelle qui nous invite à nous relier à notre nature profonde, à celles des autres ainsi qu'à l'univers qui nous entoure : il en résulte un meilleur ancrage qui améliore nos relations au quotidien.

Le Tai Chi Chuan peut être pratiqué par chacun d'entre nous, sans restriction particulière.

**Venez découvrir la pratique, lors des cours d'essai : jeudi 28 septembre et/ou jeudi 5 octobre 2023.**

L'association sera présente au Forum des associations de Montauban-de-Bretagne le 2 septembre. Rencontrez-nous et posez-nous vos questions ! ■

Contact : 06 30 45 19 50

[taichichuan.montaubandebretagne@gmail.com](mailto:taichichuan.montaubandebretagne@gmail.com)

## ► OCM SPORTS MÉCANIQUES

La section OCM sports mécaniques organise **les 9 et 10 septembre** son 25<sup>ème</sup> auto-cross. Avec plus de 200 engagés ce week-end, la fête du sport automobile sera sans aucun doute une réussite. On vous attend dès le samedi matin sur le circuit de la Ville Tual à Montauban. ■



## ► DANSE MODERN'JAZZ CONTEMPORAIN

Vous aimez danser, vous retrouvez pour partager ?

La section danse modern'jazz contemporain de l'association Familles Rurales du pays de Montauban-de-Bretagne est heureuse de vous accueillir pour cette nouvelle rentrée !

Au programme, des cours pour toutes et tous, débutant(e)s comme confirmé(e)s, de 4 à 74 ans, animés par nos deux professeurs diplômées du DE, Anna-Lisa Croisé et Isabelle Nédellec.



Au cours de l'année, différents projets seront proposés aux danseurs-ses et la fin de la saison sera marquée par notre gala le **15 juin 2024** dans la magnifique salle du Confluent. ■

Retrouvez toutes les informations et inscriptions en ligne : <https://www.famillesrurales.org/pays-de-montauban-de-bretagne>

Référentes : Karine Lebretton et Adélaïde Le Cain  
[danse.mtb@famillesrurales.org](mailto:danse.mtb@famillesrurales.org)

## ► HIP-HOP / BREAKDANCE

Le saviez-vous ? Le breakdance fera partie des nouvelles disciplines aux Jeux Olympiques de Paris 2024 !



Nous voilà partis pour une nouvelle saison de hip-hop 2023-2024 organisée par l'association Familles Rurales de Montauban-de-Bretagne, avec pour la deuxième année consécutive Clément Noël comme professeur.

Les cours sont destinés aux filles et garçons à partir de 8 ans, ados et majeurs. Ils ont lieu à la salle des fêtes de Montauban, le jeudi hors vacances scolaires (horaires définis selon l'âge). ■

Renseignements et inscriptions : [hiphop.mtb@famillesrurales.org](mailto:hiphop.mtb@famillesrurales.org) ou 06 77 09 34 56.

## ▶ ATELIER THÉÂTRE ENFANTS/ADOS/ADULTES

L'association Familles Rurales propose des cours de théâtre aux enfants à partir de 7 - 8 ans (sachant lire couramment) jusqu'aux adultes.

Les ateliers sont animés par une professionnelle et sont ouverts aux débutants motivés comme aux plus confirmés. En fin d'année chaque groupe fera une représentation sur scène.

Mardi, mercredi, vendredi ou samedi en fonction de l'âge (durée 2 heures) à la salle des fêtes ou au centre Victor Hugo.

Tarifs : 240 € + adhésion 29 €

Alors plus d'hésitation ! Venez nous rejoindre, il reste de la place !!! ■

Sylvie, référente - [theatre.mtb@famillesrurales.org](mailto:theatre.mtb@famillesrurales.org)

## ▶ COUTURE



Des cours de couture sont proposés par Familles Rurales. Ils ont lieu le mercredi à 18h ou à 20h. ■

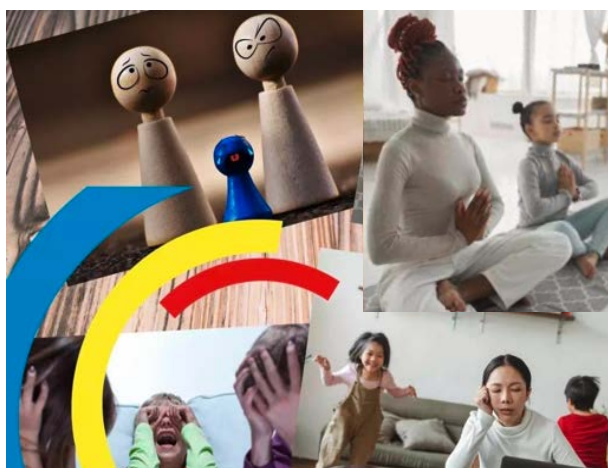
Renseignements au 06 45 65 64 06 ou [couture.mtb@famillesrurales.org](mailto:couture.mtb@famillesrurales.org)

## ▶ ATELIERS PARENTALITÉ : LA GESTION DES ÉMOTIONS CHEZ L'ENFANT

Suite à la conférence du vendredi 2 juin, l'association Familles Rurales en partenariat avec l'École élémentaire et l'Amicale des parents d'élèves de l'école élémentaire Joseph Faramin, vous propose deux ateliers parents-enfants (à partir de 6 ans) :

- **Moment plaisir yoga** : samedi 16 septembre de 10h à 12h (prévoir un tapis par pers)
- **Jeu sur table** pour parler des émotions : mercredi 27 septembre de 10h à 11h30. ■

Inscription par mail : [contact.mtb@famillesrurales.org](mailto:contact.mtb@famillesrurales.org) (préciser nom+ prénom+ âge des participants)



## ▶ OCM FOOTBALL

L'O.C. Montauban Football décroche une accession au championnat Régional 1 !



© Coltilde B

Suite à la parution, le 18 juillet dernier, des groupes de "Régional 1", saison 2023/2024, sur le site de la Ligue de Bretagne de Football, l'OCM Football prend officiellement acte de son accession.

C'est avec une immense joie et la première fois que l'équipe accède au plus haut niveau régional. Un moment de fierté et de célébration pour chacun d'entre nous, une réalisation qui témoigne du travail acharné et de la détermination sans faille de nos joueurs et de nos éducateurs. ■

## ▶ OCM SECTION « GYM FORM »

L'association OCM section « Gym Form » de Montauban vous propose des cours adaptés à tous : de 3 à 99 ans !

Un **nouveau cours de STEP** sera proposé à la rentrée (si les inscriptions sont suffisamment nombreuses) :

- le mardi de 19h à 20h

**Gym enfants** (Salle Hamon 4 - 65 € l'année)

- samedi de 10h à 10h45 (3-4 ans)
- samedi de 11h à 11h45 (4-5 ans)

**Gym ados** (Salle Hamon 4 - 70 € l'année)

- mercredi de 16h à 17h (6-9 ans)
- mercredi de 17h à 18h (10-14 ans)

**Gym adultes** (salle Hamon 2) :

- pilates (105 € l'année) : lundi de 19h30 à 20h30
- renforcement musculaire (110 €) : mercredi de 19h à 20h.

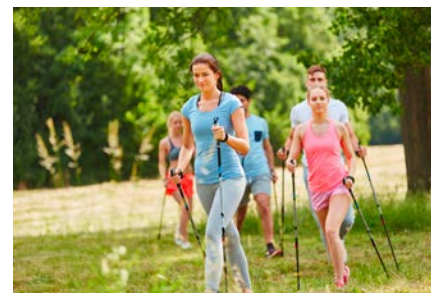
**Gym douce séniors**

(salle Arc-en-ciel - Centre de loisirs - 95 € l'année)

- lundi de 9h30 à 10h30
- mardi de 9h à 10h

**Marche nordique** (110 € l'année) :

- lundi de 14h45 à 16h15 (forêt de Montauban)
- mercredi de 9h à 10h30 (étang Saint-Éloi)



Renseignements et les documents sur notre site internet :

[www.ocmgymform.jimdofree.com](http://www.ocmgymform.jimdofree.com)

Contact : [gymformocm@gmail.com](mailto:gymformocm@gmail.com)

## ► LA MONTALBANAISE

Après 10 ans de présidence à la Montalbanaise, Christian Poupelin a souhaité laisser sa place. Merci à lui pour ces belles années ! C'est aujourd'hui Fabien Després qui prend sa suite.

Après la pause estivale, les répétitions de l'orchestre d'harmonie reprendront le vendredi 8 septembre.

Prochaines prestations :

- dimanche 24 septembre : braderie de Montauban
- samedi 11 novembre : armistice 1918 à Montauban
- samedi 18 novembre : Sainte-Cécile à Montauban
- samedi 2 décembre : marché de Noël de Montauban
- dimanche 3 décembre 2023 : concert à Rennes avec l'OHR (orchestre d'harmonie de Rennes)
- mercredi 8 mai 2024 : commémoration 1945 à Montauban
- samedi 25 mai : concert à La Chapelle-sur-Erdre (44)
- vendredi 14 juin : fête de la musique de Montauban
- vendredi 21 juin : fête de la musique de Plumaudan (22)
- dimanche 23 juin : concert à Janzé pour les 170 ans de la musique Sainte-Cécile de Janzé. ■

## ► LE YOGA DU RIRE

L'association Familles Rurales de Montauban-de-Bretagne, à l'initiative d'Odile Gacel propose une nouvelle activité, le yoga du rire.

Le yoga du rire a été inventé en Inde en 1995 par le docteur Kataria et sa femme Madhuri, professeure de yoga. Les bienfaits du rire sur la santé sont importants : il réduit le stress et les tensions, il améliore la qualité du sommeil, il renforce le système immunitaire, il facilite la digestion, il augmente notre capacité à être joyeux et de bonne humeur.

Témoignages des participants du yoga du rire : « C'est un temps pour soi, un moment de détente totale », « Un moment de partage et de lâcher prise », « C'est une relaxation du corps et de l'esprit », « Ça met du baume au cœur », « C'est comme une fête, on laisse venir les fous rires et ça fait beaucoup de bien ».

Une séance de yoga du rire commence par un éveil du corps en douceur, des respirations, une stimulation des points d'acupuncture des mains. La séance se poursuit par des exercices de rires, la médiation du rire. La séance se termine par une séance de relaxation.

Les cours sont proposés le jeudi à 10h (trente séances d'une heure quinze) au Centre Victor Hugo pour un coût de 150 € + adhésion. ■

Renseignements et inscriptions au bureau de l'association ou par téléphone : 06 32 72 01 49



Vincent Bougerie, président de l'association, Odile Gacel, référente d'activité et Nathalie Morice, intervenante.

## ► QUOI DE NEUF AU CLUB CANIN ?

Le club est définitivement délocalisé à St-M'Hervon, l'ancien terrain au bord de l'étang a été quant à lui transformé en parc de détente pour chiens.

Au Club canin, les chiots sont accueillis à partir de 3-4 mois une fois qu'ils sont à jour de leurs vaccins.

Un cours spécifique leur est dédié chaque samedi tandis que les « plus grands » ont eux aussi un cours adapté à leur âge et évolution.

Suite à son assemblée générale, le comité s'est étoffé. Trois nouveaux membres y ont été élus : Christine Fossier (secrétaire adjointe), Maëva Demeure (responsable informatique) et David Lucas (responsable technique). Nous les félicitons pour leur élection et leur investissement.

La saison de compétition d'Agility bat son plein. Nous accueillons au sein de l'équipe un nouveau duo : Fabienne et Rayna (petit spitz allemand de 3 ans).

Notre concours national annuel se déroulera les **23 et 24 septembre 2023** sur notre terrain. Nous accueillerons durant ces 2 jours plus de 200 équipes, venez nombreux, le spectacle vous enchantera.

Food en K' sera sur le site les 2 jours pour nous régaler de ses burgers maison et une buvette sera également ouverte pour vous désaltérer. L'entrée au concours est gratuite. ■

Marine Arousseau, secrétaire

## ► ATELIER « CRÉA, DÉCO, RÉTRO »

Dans cet atelier « Créa, Déco, Rétro » il est proposé la réalisation de petits ouvrages romantiques et raffinés, à partir de bouts de ruban, dentelle, breloques et perles... et textiles divers dans un esprit « shabby chic ».

Le shabby chic est un style de décoration à la fois bohème, élégant et romantique. Il crée des ambiances chaleureuses et vintage, cette expression peut se traduire de l'anglais par « chic usé » ou « abîmé ». Cette décoration intérieure privilégie les objets ayant un look d'antan, un peu désuet, les teintes douces, les tissus à motifs floraux et les dentelles.

L'atelier proposé vise à la détente et au partage d'idées autour de créations utiles ou décoratives mais toujours poétiques avec un charme rétro et chic. Les matériaux de seconde main sont privilégiés, ils participent à l'originalité et au caractère unique de l'ouvrage et favorisent l'inspiration et la créativité.

L'idée de créer cet atelier est une opportunité pour chacun, de partager la joie de réaliser de jolis objets de décoration à partir de peu de choses, de faire des cadeaux fait main sans être vraiment expert.

Cet atelier s'adresse aux adhérent.es de l'association Familles Rurales, amateurs du fait main et de loisirs créatifs.

Un samedi par mois de 14h à 17h au centre Victor Hugo à Montauban-de-Bretagne. Pour participer il faut s'inscrire à l'atelier un mois à l'avance (le temps de la préparation).

Chaque atelier a un coût de 10 €, le matériel et les fournitures sont fournis. Si vous avez des embellissements qui vous sont chers et que vous souhaitez inclure dans vos créations, pensez à les apporter (perles, pendentifs, rubans...).

Présent forum des associations : venez échanger et découvrir les différents travaux réalisés.

La première séance a lieu le 9 septembre 2023. ■

Claudie Gautier, bénévole à l'association Familles Rurales  
creadv.mtb@famillesrurales.org

### SOLIDARITÉ - SANTÉ

#### ► SECOURS CATHOLIQUE

Après avoir clôturé le premier semestre de cette année 2023 au Jardin de Brocéliande de Bréal-sous-Montfort avec les familles, et un pique-nique avec une partie des enfants de l'accompagnement scolaire, les bénévoles ont pris un peu de repos.

Le temps passe vite, et les bénévoles de la boutique solidaire « Côté cœur » reprendront les permanences à partir du 4 septembre, tous les lundis, vendredis et le second samedi de chaque mois, de 10 à 12h30. Les vêtements, les chaussures et les différents articles sont vendus à petits prix et proviennent de dons.

La boutique a pour but de financer l'accès aux loisirs et à la culture au profit des familles en difficulté.

Comme chaque année, quelques bénévoles se retrouveront pour la collecte nationale et le marché de Noël.

L'atelier de français et l'accompagnement scolaire débuteront vers la mi-septembre. L'espace convivial reprendra début octobre.



De leur côté, les bénévoles des commissions des aides alimentaires et au carburant ont assuré les urgences de l'été, et continueront à rencontrer les familles dans le besoin.

L'équipe a besoin de nouvelles et de nouveaux bénévoles. ■

Contact : 06 83 89 34 82 - raydie.denis@free.fr

### AMIMATIONS / ÉVÉNEMENTS

#### ► CLASSE 3

Vous avez 10, 20, 30, 40, 50... ans ! Une journée de retrouvailles est prévue le **samedi 16 septembre**. ■

Programme : 10h30 cérémonie, 11h30 photo, 12h30 banquet (37 € /adulte et 12 € / enfant), 19h30 repas du soir (5 € / personne) et 21h bal

Contact : Yves Ferré 06 76 57 86 42

#### ► BRADERIE ASSOCIATION LES ENFANTS AVANT TOUT

Nous organisons une braderie pour l'association les « Enfants avant tout » à notre local au 50 rue de Rennes les **16 et 17 septembre** de 9h30 à 18h.

Nous vendons des meubles, livres, déco, vêtements, vaisselle, jouets...

Buvette et une petite restauration sur place. ■



#### ► 24<sup>ÈME</sup> BRADERIE ST MICHEL

Le **dimanche 24 septembre 2023**, aura lieu la traditionnelle braderie organisée par l'OCM Basket et Montauban Animation.

Les inscriptions se font en ligne : <https://www.ocmbasket.com/braderie-saint-michel>

Une permanence aura lieu en septembre à Intermarché le samedi 9 ou 16 septembre

Entre 8h et 18h, aucun véhicule n'est autorisé à circuler dans le périmètre de la braderie. Une déviation est mise en place durant la journée (de 6h à 19h) pour contourner la zone de la braderie. ■

Contact : 06 86 38 28 98 - braderie.montauban35@gmail.com

#### ► BRADERIE JOUETS

L'association Familles Rurales de Montauban organise sa Braderie jouets. Vos placards sont remplis de jouets que vos enfants n'utilisent plus, alors venez les vendre.

Elle aura lieu au Centre Victor Hugo le **dimanche 19 novembre** de 9h à 17h.

L'inscription est obligatoire en ligne sur le site internet. La table est au prix de 3€ par mètre. ■

[www.famillesrurales.org/pays-de-montauban-de-bretagne](http://www.famillesrurales.org/pays-de-montauban-de-bretagne)

Contact : 06 88 43 06 04 - braderie-jouets.mtb@famillesrurales.org



## ► MONTAUBAN ANIMATION

Présence de Montauban Animation au forum des associations et au marché de Noël

### Soirée contes & châtaignes : vendredi 13 octobre 2023

Le lieu et les conteurs ne sont pas encore complètement définis. La formule reste inchangée : 19 h pour le repas et 20 h 30 pour les contes – 16 € avec repas et contes – 7 € pour les contes uniquement – Châtaignes et bolée de cidre offertes après le spectacle.

### Sortie mycologique : dimanche 22 octobre 2023

Animée par un mycologue en collaboration avec la pharmacie de Brocéliande.

Les participants se regroupent au centre Victor Hugo avant le départ de Montauban pour se rendre en forêt. Au retour, le mycologue saura vous décrire toutes les espèces de champignons récoltés avec tous les détails pertinents pour les reconnaître, présenter leur qualité gustative pour les comestibles...

Un conseil : pour ramasser votre cueillette, le panier est à privilégier par rapport au sac plastique qui va détériorer l'aspect des champignons.

Rendez-vous à 9h au centre Victor Hugo où un café vous sera offert – Tarif : participation libre.

### Concert Aysay - festival « le grand soufflet » : vendredi 6 octobre 2023

Dans le cadre de la 28<sup>ème</sup> édition du festival « Le Grand Soufflet », Montauban Animation accueillera AySay, un groupe danois de renommée internationale.

Au carrefour de la folk scandinave, des musiques kurdes et des traditions turques qui ont fait de la péninsule nordique une terre d'adoption, AySay incarne un modèle de mixité à la danoise. La voix envoûtante de la chanteuse Luna Ersahin, elle-même issue de deux cultures, danoise et kurde, se déploie dans un écrin sonore où le saz et la darbuka (deux instruments traditionnels que l'on retrouve en Turquie et au Kurdistan) dialoguent avec la basse et la guitare pour se lover dans une pop aux accents psychédéliques. D'échos électroniques en mélodies ciselées, tout converge pour se transporter dans un territoire imaginaire qui embrasse les rivages de la Mer du Nord, de la Méditerranée et du lac de Van.

Le groupe composé de 4 musiciens propose une musique traditionnelle très actuelle. Groupe en plein essor : 3 prix en 2022 aux Victoires de la musique au Danemark + plusieurs grosses scènes : Les Escales à St Nazaire, Babel Med à Marseille, Roskilde, un des plus grands festivals d'Europe, le festival d'été à Montréal... Nouvel album le 14 octobre 2023.

En première partie de spectacle, nous accueillerons un ensemble de l'École de musique du Pays de Brocéliande qui interprètera quelques morceaux d'un répertoire autour de la Mer Noire, en lien avec cette soirée. ■

#### Infos pratiques :

Salle des fêtes de Montauban-de-Bretagne à 20h30 – Plein tarif : 10€ - tarif réduit : 7€ – Concert en mode assis / debout

Réservation sur HelloAsso via le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/montauban-animation/evenements/aysay-festival-le-grand-soufflet-2023> ou sur la billetterie du Grand Soufflet via le lien <https://www.legrandsoufflet.fr/Billetterie>

ou auprès de Montauban Animation : 06 19 87 55 51 – [montauban.animation@gmail.com](mailto:montauban.animation@gmail.com)

Même s'il est préférable de réserver, des billets seront aussi en vente sur place.



## ► FENÊTRES DE L'AVENT GRANDEUR NATURE !

Le comité de jumelage souhaite renouveler les fenêtres de l'aveut en décembre 2023. Cette tradition allemande consiste à illuminer une fenêtre chaque soir de l'aveut. Plus on avance dans l'aveut plus le nombre de fenêtres illuminées augmente. Le décor de la fenêtre sur le thème de Noël est libre, les deux seuls impératifs étant que le chiffre du jour soit présent et que la fenêtre soit visible de la rue.

L'objectif visé par ce projet c'est d'abord de faire connaître cette belle tradition allemande à Montauban, mais aussi inviter les Montalbanais à se rencontrer autour de ces fenêtres qui s'illumineront tous les soirs à heure fixe (sur une durée limitée).

Si vous êtes intéressés pour participer à l'édition 2023 ou souhaitez plus d'information avant de vous engager, merci de nous contacter par mail avant la fin du mois d'octobre. Si nous avons suffisamment de retours positifs pour réaliser le projet, nous vous convierons à une réunion début novembre.

Nous vous remercions par avance pour l'intérêt que vous porterez à ce projet. ■

Elisabeth RAYNARD - Présidente du Comité de Jumelage  
[elisabeth.raynard35@gmail.com](mailto:elisabeth.raynard35@gmail.com)





## ► GROUPE MINORITAIRE :

*Agir, Bouger, Créer, Dynamiser, Ensemble.*

### La mi-mandat

Nous sommes en plein milieu de notre mandat, le moment de faire un premier bilan de notre action. Vous nous avez fait confiance et nous avons à cœur de faire en sorte que les décisions prises soient faites de manière réfléchie et en prenant en compte les vrais besoins des habitants.

La tâche n'était pas facile, nous sommes une petite équipe de 5 face à une majorité écrasante qui, en théorie, n'a pas besoin de nous pour approuver les décisions. Les moments d'énerverment font légion au sein du conseil mais c'est en étudiant chaque dossier, en suivant les sages conseils de Daniel Hery et en profitant de notre bon sens, que nous avons réussi à établir des discussions plutôt fructueuses et à prévenir sur les possibles retombés de certaines des décisions prises. C'est le cas de la situation du secteur de la petite enfance.

### Centre de loisirs

Depuis deux ans, la municipalité a délégué l'organisation du centre de loisirs à Léo Lagrange en signant un contrat pour 47 500 heures de garde par an. Ce nombre maximum a été atteint en 2022 et limite la capacité d'accueil pour 2023. Outre les problèmes d'organisation de l'organisme, c'est surtout ce nombre maximum d'heures qui va poser problème limitant de facto le nombre maximum d'enfants accueillis. En commission, nous avons demandé à revoir le contrat, mais il ne permet une augmentation que de 10% des heures. Nous avons donc sollicité une révision globale et une réelle étude des besoins des Montalbanais.

### Donnons notre avis

Nous vous informons qu'à partir du mois d'octobre et jusqu'au printemps, vous serez invités à donner votre avis sur le devenir de la Vallée verte. Cette bande de verdure qui part de l'échangeur de Jual et qui va jusqu'au grand étang.

Que veut-on pour cet espace? Quelles sont les obligations réglementaires? Quels aménagements pour le petit étang et la place Bischberg?

Une maîtrise d'oeuvre composée de spécialistes de l'eau, de la biodiversité et de l'aménagement urbain a été missionnée pour une étude d'impact et pour réaliser des propositions d'aménagement. L'étude sera réalisée en 3 temps : un diagnostic sur l'écoulement des eaux, l'état de la faune et de la flore; une concertation avec la population locale; une série de propositions.

Nous invitons la population à se rendre nombreuse à la journée de visite qui sera organisée en octobre et aux différentes réunions publiques.

### Plan local d'urbanisation (PLU)

Après le rejet de 2 projets de révision, l'ancien PLU de 2013 est toujours en vigueur. La municipalité vient de lancer une cinquième modification de ce PLU pour permettre la construction de la déchèterie. Le manque d'anticipation de la loi "zéro artificialisation net" (ZAN) et le refus des communes de la communauté de travailler ensemble pour élaborer un PLU commun a eu pour effet de bloquer toute la politique d'urbanisation. L'inquiétude sur ce sujet est désormais à son paroxysme au sein de la Communauté et de l'ensemble des Communes. Le risque est d'arriver à une situation de blocage des permis de construire.

La loi « ZAN » a attribué à chaque territoire une enveloppe de surface à consommer dans un délai particulier. Notre territoire doit se répartir cette enveloppe au niveau régional, puis au niveau du pays, puis au niveau de la Communauté de communes. Nous savons déjà que notre enveloppe est peu élevée par rapport à nos ambitions. Nous devons donc totalement repenser notre politique d'urbanisation. Les délais imposés par la loi sont courts.

Au pied du mur et dans l'urgence, une réflexion au niveau de la Communauté de communes vient d'être initiée pour la création d'un plan d'urbanisation à l'échelon de l'intercommunalité (le PLUi) en remplacement des plans communaux. Deux de nos collègues sont associés à cette démarche. Cela nous permet de défendre les intérêts de notre territoire et d'avoir une réflexion plus globale.

Nous continuons nos actions, nous espérons pouvoir toujours compter avec votre soutien afin d'enrichir nos réflexions et rester au plus près de vos intérêts. ■

### Vos conseillers :

*M. Pattier, J. Quintin, Th. Le Sommer, Th. Verney, V. Palaric*

*Contact : abcde.montaubandebretagne@gmail.com*



## RENCONTRER LES ÉLUS

Si vous souhaitez rencontrer monsieur le Maire ou un élu en particulier, nous vous invitons à faire une demande de rendez-vous auprès de la mairie ou en remplissant le formulaire en ligne sur le site internet de la mairie. ■

- Serge JALU, le maire
- Fabien BRICHE, le maire délégué de Saint-M'Hervon
- Christine LE FUR, adjointe aux finances et aux ressources humaines
- Roland LE BIAVAN, adjoint à l'urbanisme, l'aménagement, l'assainissement et aux grands projets
- Madeleine GUÉE, adjointe aux actions sociales
- Loïc CHANTREL, adjoint aux sports et loisirs
- Karine URVOY, adjointe à la culture et aux animations
- Patrice BUNOUF, adjoint à la communication
- Nicole DANIEL, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse
- Daniel COMMEUREUC, adjoint aux bâtiments municipaux et espaces verts



Tél. 02 99 06 42 55 ou via le formulaire sur le site internet de la ville.

## Services de la ville

### Accueil de la mairie principale

7 rue Saint Eloi - Tél. 02 99 06 42 55  
contact@ville-montaubandebretagne.fr

Lundi au vendredi 9h à 12h - 13h30 à 17h / Samedi 10h à 12h  
la plage horaire 9h à 10h du samedi est uniquement sur RDV

### Accueil de la mairie annexe

Route de Médréac - St-M'Hervon - Tél. 02 99 06 54 82  
contact@ville-montaubandebretagne.fr  
Lundi, mercredi et vendredi 8h30 à 12h

### Centre communal d'action sociale - CCAS

Mairie principale - 7 rue Saint Eloi  
Permanences physiques uniquement sur RDV :  
Lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h  
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Permanences téléphoniques :  
lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h  
Tél. 02 99 06 35 67  
ccas@ville-montaubandebretagne.fr

### Police municipale

Mairie principale - 7 rue Saint Eloi - Tél. 02 99 06 35 09  
police@ville-montaubandebretagne.fr

### Médiathèque municipale

4 rue de Beaudouin - Tél. 02 99 06 26 18  
mediatheque@ville-montaubandebretagne.fr

Période scolaire : Mardi et vendredi : 16h - 19h - Mercredi :  
10h - 19h (espace multimédia fermé entre 12h30 et 13h30)  
Jeudi : 10h - 12h30 - Samedi : 9h30 - 12h30

Période vacances scolaires : Mardi et vendredi : 14h à 19h  
Mercredi : 10h-12h30 / 13h30 à 19h  
Jeudi : 10h - 12h30 - Samedi : 9h30 - 12h30

### Pôle périscolaire des écoles primaires publiques

Tél. 06 38 97 69 10 - periscolaire@ville-montaubandebretagne.fr

### Service urbanisme

Mairie principale - 7 rue Saint Eloi - Tél. 02 99 06 42 55  
urbanisme@ville-montaubandebretagne.fr  
Accueil physique sans RDV du lundi au vendredi de 9h à 12h

### Pôle séniors - Maison Helena

5 rue Jean Jaurès  
Coordinatrice : tél. 06 38 97 69 10  
poleseniors@ville-montaubandebretagne.fr  
Permanence dédiée à l'accueil des seniors le mardi matin de 9h à 12h30.

### POUR VOUS INFORMER SUR L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE, ABONNEZ-VOUS

 Newsletter de la ville sur le site internet  
[www.montauban-de-bretagne.fr](http://www.montauban-de-bretagne.fr)

 @Montauban35360

 Télécharger l'application  
CentoLive

 @VilledeMontaubandeBretagne

 ville-de-montauban-de-bretagne

## COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

### 6 AVRIL 2023

#### Le conseil municipal :

##### Institutions et vie politique

- Est informé que Monsieur Briche, maire délégué Saint-M'Hervon, est membre du Cotech Breizh Bocage et représente la collectivité dans cette instance.
- Est informé que la proposition de la candidature de la Présidente de l'association "Les ColocaTerre" pour être membre du Copil du nouveau contrat départemental au titre des représentants de la société civile a été transmise à la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban.

##### Commande publique

- Est informé de l'aménagement d'un giratoire rue de Rennes, rue des Fontenelles.

##### Domaine et patrimoine

- Confirme l'aliénation de 2 383 m<sup>2</sup> correspondant aux parcelles ZK 380, ZK 382 et ZK 384 pour un montant de 134 460 € à la société Patsyl. Tous les frais de cette acquisition sont à la charge de l'acquéreur.
- Décide de la cession de la parcelle 301A 246, d'une surface de 9 380 m<sup>2</sup> située Les longs Hues, à la société Foncier Conseil du groupe Nexity, selon les termes et conditions de la promesse de vente, au prix de 135 000 € HT. Tous les frais seront à la charge de l'acquéreur.
- Approuve les modalités de l'avenant à la convention de partenariat telles que présentées pour la commercialisation du lot 36-A du lotissement « Le Clos de la Fontaine 2 » par le constructeur « Les Maisons de l'Avenir – Ille-et-Vilaine ».
- Approuve la mise à disposition gratuite à l'association Les ColocaTerre d'un jardin situé rue des Grands Jardins, selon les modalités définies par convention.
- Approuve la mise à disposition gratuite aux associations Montauban Animation et AFM Téléthon de locaux situés 14-16 rue de Romillé, selon les modalités définies par convention.

##### Fonction publique

- Décide de créer trois emplois permanents à temps complet dans le grade des adjoints administratifs territoriaux et un emploi à temps complet dans le grade des agents de maîtrise, et de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

### 3 MAI 2023

#### Le conseil municipal :

##### Institutions et vie politique

- Est informé de la composition du COPIL du nouveau contrat départemental au titre des représentants de la société civile désignés par le Conseil Communautaire du 11 avril 2023.

##### Urbanisme

- Est informé des modifications législatives et réglementaires concernant la police de la publicité.
- Est informé sur la procédure en cours et les avancées du projet de ZAC du Triskell.

##### Domaine et patrimoine

- Décide de la cession de la licence IV rattachée au Bar-Tabac le Casino, Saint-M'Hervon, aux conditions exposées qui seront reprises dans l'acte de vente, au prix de 1 000 € HT. Tous les frais seront à la charge de l'acquéreur.
- Décide d'abroger la délibération n° 91.160 en date du 5 septembre 1991 et précise que sera instaurée une participation forfaitaire pour l'entretien des espaces verts communs de la résidence des Chênes.

##### Fonction publique

- Autorise le principe de recourir à des entreprises prestataires dans le cadre de la mission d'autorisation des droits des sols pour les permis de construire,

- Décide de créer les emplois non permanents en accroissement temporaire d'activité pour une durée de 12 mois, dans la limite de 18 mois, renouvellement compris, dont la rémunération est fixée en référence à la grille du grade des adjoints techniques territoriaux, soit 10 emplois pour les services périscolaires, techniques et entretien des locaux. Il décide également de la création de 3 emplois non permanents en accroissement saisonnier d'activité pour une durée de 6 mois, dans la limite de 12 mois, renouvellement compris.
- Prend connaissance de différentes informations concernant le poste fonctionnel.

##### Finances

- Approuve la décision modificative DM2023\_01 du budget principal de la ville telle que présentée.
- Approuve la grille tarifaire des services municipaux 2023/cimetière.
- Approuve la grille tarifaire modifiée des services municipaux 2023 / Garderie périscolaire pour une application au 1<sup>er</sup> septembre 2023.
- Confirme les nouveaux tarifs prestations et pénalités 2023 du Service Public d'Assainissement Non Collectif.
- Décide de fixer, au titre de l'année 2023, les taux moyens pondérés des contributions directes suivants de la Commune nouvelle de Montauban-de-Bretagne :
  - taxe foncière sur les propriétés bâties : 40,92 %,
  - taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,06 %
  - taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 13,05 %.
- Décide d'allouer les subventions 2023.
- Fixe les participations aux frais de fonctionnement des écoles publiques du territoire de Montauban-de-Bretagne, des groupes scolaires « Les Hironnelles » et « Joseph Faramin » au titre de l'année 2023 à :
  - 1 362,46 € pour un élève en maternelle,
  - 1 401,40 € pour un élève en élémentaire.

##### Aide sociale

- Approuve la démarche d'habilitation « Aidants Connect » de la Ville.
- Prend acte de la communication du rapport d'activités du CCAS de Montauban-de-Bretagne pour l'exercice 2022.

d'aménager ou de démolir et les déclarations préalables, dans le cas d'une absence prolongée du ou des agents en charge de cette mission et d'une accumulation importante de dossiers.

- Autorise l'octroi de cadeaux aux agents communaux à l'occasion d'un départ en cours de carrière et en fonction du nombre d'années de présence de l'agent, sous la forme de bon d'achat ou de chèque-cadeau. Il fixe les montants comme suit suivant le temps passé dans la collectivité :
  - 5 à 10 ans : 100 € (chèque cadeau ou bon d'achat)
  - 11 à 20 ans : 200 € (chèque cadeau ou bon d'achat)
  - Plus de 20 ans : 300 € (chèque cadeau ou bon d'achat)

##### Politique de la Ville-habitat-logement

- Est informé que le Conseil Communautaire a accordé une subvention de 8 000 € au bailleur social Neotoa pour le financement de la construction de 2 logements sociaux de type 4 dans le lotissement privé « le Clos Hamon ».

##### Culture

- Valide l'ensemble des engagements nécessaires à l'intégration du réseau des médiathèques. Il accepte le principe d'intégrer le réseau des médiathèques tel que présenté dans la délibération du Conseil Communautaire n° 2023/058/FaN et conditionne cette adhésion à la signature d'une convention de partenariat dans laquelle seront détaillés les engagements des partenaires (Communauté de communes/Communes).

Les élus se réunissent chaque mois (premier jeudi du mois, sauf exception) au sein du conseil municipal pour débattre et délibérer sur différents sujets concernant la commune. L'ordre du jour, fixé par le maire, est communiqué avant la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos. N'hésitez pas à consulter l'agenda !

Les délibérations, sont téléchargeables sur le site web de la ville. Les procès-verbaux des conseils municipaux, documents plus détaillés, ainsi que les listes des délibérations sont également disponibles, vous pouvez les consulter grâce au moteur de recherche.

<https://www.montauban-de-bretagne.fr/deliberations-du-conseil-municipal>



**Le conseil municipal :****Commande publique**

- Autorise M. le Maire, ou son représentant, à signer le marché public suivant : travaux pour l'aménagement d'un giratoire rue de Rennes / rue des Fontenelles avec l'entreprise : Lessard TP pour un montant de 309 726,00 € HT.

**Urbanisme**

- Dresse le bilan de la concertation suivant le tableau de synthèse des avis émis par les personnes publiques associées (PPA) et des conclusions de la commissaire enquêtrice lors de l'enquête publique qui est joint en annexe (la synthèse des remarques du public faisant partie du rapport de la commissaire enquêtrice).  
Il décide d'approuver la modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune historique de Montauban-de-Bretagne.

**Domaine et patrimoine**

- Approuve la mise à disposition gratuite d'un terrain situé La Fondation et Courtil Bertrand à Saint-M'Hervon (enclos à chevaux), parcelles 301 A 1022 (4525 m<sup>2</sup>) et 301 A 1026 (1958 m<sup>2</sup>).
- Est informé pour avis sur le projet de modification du règlement des cimetières communaux.

**Fonction publique**

- Décide de créer un emploi non permanent en accroissement temporaire d'activité à temps non complet à 25h/semaine pour une durée de 12 mois, dans la limite de 18 mois, renouvellement compris, dont la rémunération est

fixée en référence à la grille du grade des adjoints techniques territoriaux et à laquelle s'ajoutent les indemnités et suppléments en vigueur.

**Finances**

- Approuve les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2022, visés et certifiés conformes par M. le Maire.
- Approuve les comptes administratifs 2022 consolidés pour le budget principal et les budgets annexes.
- Approuve les affectations de résultats et report du budget principal et des budgets annexes.
- Approuve le plan prévisionnel pour la réalisation d'un rond-point en entrées et sorties de lotissement et du parc d'activités de la Gautrais. Il sollicite un fond de concours auprès de la Communauté de communes de Saint-Méen Montauban pour les travaux d'aménagement du giratoire rue de Rennes pour un montant de 82 840 €.

**Voirie - Projet Villages Entreprises**

- Approuve le principe de la rétrocession à titre gratuit des réseaux et de la voirie lourde créée par la société Utilitaire Service. Il approuve les modalités du contrat d'engagements avec la société Utilitaire Service telles que présentées.

**Logement**

- Donne un avis favorable à la cession du logement social de type 4, situé 4, impasse Théodore Botrel, actuellement vacant, sous condition de la poursuite des programmes sur le territoire communal du bailleur social Espaceil.

**6 JUILLET 2023****Le conseil municipal :****Libertés publiques et pouvoirs de police**

- Est informé sur l'obligation de créer un Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Le service de la police municipale a présenté cette instance. Sa mise en place relève du pouvoir de police du Maire.

**Commande publique**

- Approuve le dossier PRO actualisé et prend note du dépôt du dossier réglementaire en vue de l'obtention de l'avis de l'autorité environnementale. Il propose la signature d'une convention de partenariat avec l'EPCI pour suivre les travaux et à terme transféré le nouvel équipement comptenu du transfert de la compétence assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2025 à l'intercommunalité.
- Autorise la signature d'une convention de partenariat entre le SDE35 et la Ville de Montauban-de-Bretagne pour le lancement d'une étude de faisabilité réseau de chaleur. Il approuve les modalités de la convention.

**Urbanisme**

- Approuve le principe d'élaboration d'un schéma directeur assainissement à l'échelle intercommunale. Il confie le pilotage du projet à la Communauté de communes Saint-Méen Montauban et précise que l'intercommunalité pourra récupérer les données concernant le territoire historique de Saint-M'Hervon concernant l'élaboration du zonage d'assainissement et du schéma directeur des eaux usées en cours d'élaboration par le bureau d'études retenu par la collectivité, et lancer l'étude uniquement pour le territoire historique de Montauban-de-Bretagne dans le cadre du pilotage de ce projet par l'EPCI.
- Approuve la mise en œuvre du programme de restauration des milieux aquatiques sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest. Il autorise la réalisation de travaux de restauration des milieux aquatiques sur le territoire communal dans le cadre de ce programme mis en œuvre par l'Unité de Gestion Ouest (UGVO).

**Domaine et patrimoine**

- Approuve la rétrocession des parties communes du lotissement « les Jardins du Gravel » à l'euro symbolique (espaces verts 307 m<sup>2</sup>, voirie 82 ml pour 434 m<sup>2</sup>, parking perméable 50 m<sup>2</sup>, pas de trottoir). Il approuve le classement et l'intégration dans le domaine public communal, de la voie et réseaux du lotissement « les Jardins du Gravel » sises les parcelles, section 301 A, numérotées 1 071, 1 075, 1 076, 1 079, 1 080, 1 082, 1 083, 1 068.
- Approuve la mise à disposition gratuite à l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (A.A.P.P.M.A.) Gaule d'Iffendic du droit de pêche dans l'étang communal de Saint Eloi, le ruisseau des Cotterels et le Garun.
- Approuve la mise à disposition de 2 chalets au Studio du Faune, pour la période du 10 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2023 pour un montant forfaitaire de 320 €.
- Approuve la mise à disposition gratuite d'un demi-terrain de foot de Saint-M'Hervon et d'un bungalow à l'association Club Canin Montalbanaise.
- Approuve et adopte le règlement du SPANC de la commune nouvelle Montauban-de-Bretagne.

**Fonction publique**

- Valide la suppression et la création des postes et décide de modifier en conséquence le tableau des effectifs.
- Décide de créer 4 emplois non permanents en accroissement temporaire d'activité, 2 emplois à temps complet, 1 emploi à 18h/semaine et 1 emploi à 16h/semaine pour une durée de 12 mois, dans la limite de 18 mois, renouvellement compris, dont la rémunération est fixée en référence à la grille du grade des adjoints techniques territoriaux et à laquelle s'ajoutent les indemnités et suppléments en vigueur.
- Décide de créer 1 emploi non permanent en accroissement saisonnier d'activité à temps complet pour une durée de 6 mois, dans la limite de 12 mois, renouvellement compris, dont la rémunération est fixée en référence à la grille du grade des adjoints techniques territoriaux et à laquelle s'ajoutent les indemnités et suppléments en vigueur.
- Autorise l'octroi de cadeaux aux agents communaux à l'occasion d'un départ en retraite et en fonction du nombre d'années de présence de l'agent, sous la forme de bon d'achat ou de chèque-cadeau. Il fixe les montants comme suit suivant le temps passé dans la collectivité :
  - 5 à 10 ans : 150 € (chèque cadeau ou bon d'achat)
  - 11 à 20 ans : 300 € (chèque cadeau ou bon d'achat)
  - 21 à 25 ans : 400 € (chèque cadeau ou bon d'achat)
  - Plus de 25 ans : 500 € (chèque cadeau ou bon d'achat)

**Institutions et vie politique**

- Désigne comme référent déontologue des élus de la collectivité Maître Michel Poignard - Avocat honoraire à la Cour et spécialiste en droit public, jusqu'à l'expiration du mandat 2020-2026. Au terme de cette durée, il peut être procédé, dans les mêmes conditions, au renouvellement de ses missions.

**Finances**

- Approuve la décision modificative DM 2023\_01 des budgets annexes : « assainissement », « Atelier du Moulin Vert », « La Houssais », « Clos de la Fontaine » et « ZAC centre-ville ».
- Approuve la décision modificative DM 2023\_02 du budget principal.
- Confirme les nouveaux tarifs 2023 du Service Public d'Assainissement Non Collectif et FIXE les tarifs des pénalités, selon le type d'installation et du contrôle.
- Décide de solliciter l'adhésion de la Ville de Montauban-de-Bretagne auprès du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), pour une période initiale courant jusqu'au 31 décembre de la quatrième année pleine d'adhésion, puis renouvelable annuellement par tacite reconduction.

**Domaine de compétences par thème - Culture**

- Prend acte du rapport d'activités de l'année 2022 de la médiathèque Yves Delahaie.
- Valide la charte des collections de la médiathèque Yves Delahaie.

# FORUM

des

# Associations



**2** SEPT.  
**2023**

**Pôle sportif E. Delisse**

**Impasse du stade Delisse,  
35360 Montauban-de-Bretagne**

**De 13h30 à 18h00**

